

# LE PEUPLE BRETON

## BRETAGNE EN DANGER

Mono-industrie du tourisme  
Spéculation et xénophobie  
Déséquilibres sociaux

L'INVITÉE



Suzanne  
CITRON

PB pratique : télé, Internet,  
livres, CD et DVD

B 22331 - 494 - F: 3,00 €



3 782233 103006 04940

## L'invité du « Peuple breton » Crise de l'identité, tabous de l'histoire

Pourquoi le sentiment diffus mais bien réel d'une crise de l'identité française ne s'accompagne-t-il pas d'une interrogation sur ses repères supposés et, plus particulièrement, d'une analyse critique de l'image de la nation et de sa genèse ? Cette démarche prendrait en compte l'histoire de France traditionnelle, telle que, malgré toutes les dénégations ou illusions, l'école élémentaire a toujours pour mission de la transmettre. Pourtant dans les années 1970-1990, les certitudes historiographiques du vieux récit scolaire parurent un moment ébranlées par les nouveaux dynamismes régionaux et par le sentiment d'une « crise de l'histoire à l'école ». Les 5 et 6 février 1994, avec Kristian Guyonvarc'h et Yves Plasseraud, nous avions pu, forts de différents appuis, tenir à Nantes un grand colloque sur « Histoire de France, mythes et réalités : Quelle place pour les peuples et les minorités ? Quelle place pour l'Europe ? ». Pourquoi ce sentiment, un brin accablant, qu'aujourd'hui tout est à recommencer parce que les autorités politiques (droite et gauche confondues), intellectuelles, universitaires et médiatiques semblent aveugles, indifférentes aux liens à décrypter entre une identité française devenue problématique et une histoire « de France » à repenser ?

Au début du premier septennat de Mitterrand, la question de l'enseignement de l'histoire dans son rapport avec l'identité nationale avait été posée par le président en personne. Même si ce dernier confondait mémoire collective et conception traditionnelle de l'histoire, un grand colloque, sous les auspices du ministre Alain Savary, s'était réuni à Montpellier en 1984. Mais les commissions de réforme qui avaient suivi s'étaient

enrayées dans le sable des pusillanimités officielles. Jean-Pierre Chevènement, drapé dans son républicanisme jacobin, parvint à masquer les aspirations à réfléchir sur les stéréotypes transmis par l'école élémentaire.

Des glissements de perception se produisirent cependant au tournant des années 80-90. La visibilité nouvelle dans l'espace public de citoyens français d'origine antillaise ou africaine, le concept



DR

de jeunes « issus de l'immigration » incitaient à réfléchir sur la dimension multiethnique et multiculturelle de la société française. La poussée électorale du Front national suscitait des réactions ambivalentes : volonté d'approfondir les démarches en vue de l'« intégration » (colloques en 1988 à Marseille sur « Histoire et intégration » ; à Paris, sous les auspices de Kofi Yamgnane, secrétaire d'État, sur « Mémoire et intégration »), mais parallèlement prudence et circonspection par exemple sur la question du vote des immigrés.

En automne 1989, la première « affaire du voile » allait faire passer à la trappe les précédentes interrogations. La question de l'is-

lam, amplifiée par les médias, passait au premier plan. Et les interrogations sur les composantes nouvelles d'une identité nationale à reconstruire étaient peu à peu refoulées. Le succès médiatique des « Lieux de mémoire » publiés par Pierre Nora entre 1984 et 1992 contribuait à évacuer de la réflexion universitaire toute quête de remises en perspective du passé national à partir de nouvelles problématiques sur le présent.

Le récit, fabriqué sous la III<sup>e</sup> République pour franciser les petits paysans, les enfants d'immigrés, ceux des colonies à imposé des ancêtres communs et le mythe d'une France immémoriale par le biais d'une Gaule, préfigurant l'État-nation du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce récit finaliste occulte totalement le passé, la culture, la langue des espaces conquis par l'État monarchique puis républicain. Posant l'État, confondu avec la nation, comme Sujet de l'histoire, le récit tend à occulter les crimes de cet État. La reconnaissance tardive de la politique de Vichy à l'égard des juifs, le voile levé sur les tortures en Algérie, la redécouverte de la traite française des Noirs, sont pourtant une sommation à déconstruire l'historiographie nationale fabriquée dans le contexte scientifique et idéologique du XIX<sup>e</sup> siècle.

Inventer des modalités historiographiques ouvertes à la pluralité des mémoires et des cultures françaises est-ce détruire l'identité française ou lui donner un sens porteur d'avenir ?

**Suzanne Citron  
Historienne**

S. Citron est l'auteur des livres *Le Mythe national, l'histoire de France en question*, réédité en 1991 ; *l'histoire de France, mythes et réalités*, 1995 et enfin, *Mes lignes de démarcation*, paru aux éditions Syllepse en 2003.

### Souscription permanente

Nous remercions nos lecteurs qui nous font parvenir leur aide, souvent en arrondissant le prix de leur abonnement, d'autres fois – directement – par un petit (ou gros) chèque, parce que vous avez été contents d'une page du PB, d'une de ses informations, d'une de ses études et que, connaissant les difficiles conditions dans lesquelles est réalisé ce journal militant, vous tenez à marquer le coup. Merci donc pour tous ces aides qui sont pour nous des encouragements à faire mieux.

Jacques Vincent, Plouvara, 5 € ; Philippe Chabanon, Saint-Etienne, 10 € ; Jacques Le Breton, Indre, 10 € ; Bernard Plouzennec, Saint-Brieuc, 3 € ; Raymond Quinquès, Plogastel-Daoulas, 10 € ; Henri Ganevat, Font-Labbé, 3 € ; Daniel Le Rouzic, Ermont, 5 € ; Marie-Agnès Gallot, Dol-de-Bretagne, 10 € ; Paul Guégan, Saint-Hy, 30 € ; Georges Le Boulter, Plescop, 10 € ; Paul Mingant, Plouedern, 10 € ; Bruno Jouan, Sarzeau, 10 € ; Patrick Dunez-Morvan, Orléans, 10 € ; Hélène Plassart, Orléans, 3 € ; Jean-Pierre La Paloc, La Montagne, 10 € ; Jean-Michel Darnien, Dany, 25 € ; Jean-Paul Touzain, Le Pouldu, 10 € ; Francis Créan, Lorent, 5 € ; Jean-Jacques Praugim, Saint-Thégonec, 10 € ; Mireille Liboux, Larmor-Plage, 10 € ; Didier Chenevière, Nantes-la-Jolie, 3 € ; Philippe Guillaume, Neou (Nouvelle-Calédonie), 10 € ; Patrick Renaud, Bains-sur-Oust, 10 € ; Nadine Lajeune, Plédran, 17 € ; Emilie Tanneau, Saint-Brieuc, 10 €. Total mois : 254 €. Total année 2005 : 706 euro.

**Les adresses à utiliser**

**UDB**  
le parti d'une Bretagne autonome

**Pour adhérer :**  
UDB - B.P. 80722  
44007 Nantes cedex 01

**Pour écrire :**  
UDB - B.P. 203  
56102 Lorient cedex

**Pour adresser un fax :**  
02 97 84 85 23

**Site internet :**  
www.udb-bzh.net

**Pour contacter les élus régionaux :**  
Groupe UDB-Gauche alternative,  
13 C rue Frantz Helléc  
35700 Rennes cedex

## Sommaire

Mars  
Meurzh  
2005



**Chers abonnés et lecteurs au numéro,**  
La petite solennité que je mets dans cette salutation s'explique, car votre magazine, notre journal d'importance, qui ne sonne d'ailleurs pas terminés. D'abord un collaborateur régulier nous quitte : Glodoa Millour qui depuis janvier 1991, depuis le retour du breton dans les colonnes du journal de l'UDB, tenait tous les mois la rubrique des parutions de livres en breton. Une tâche essentielle et combien nécessaire pour l'édition bretonne. Que Glodoa soit ici publiquement remercié pour le travail accompli ; il continuera cependant, après sa chronique dans ce numéro, à nous transmettre à l'occasion quelques recensions. Il est, bien sûr, remplacé.

L'autre départ est de plus d'importance encore puisque le directeur officiel de notre publications s'en va et qu'il a été remplacé par le président des Presses populaires de Bretagne qui nous édite, Robert Pédron, conseiller municipal de Plérin et membre du Bureau politique du l'Union démocratique bretonne, moi-même conservant le poste de rédacteur en chef du PB. Nous disons page 32 tout ce que nous devons à Joël Guégan dans la fonction dont il se retire.

En dehors de ces changements, nous avons aussi un peu modifié notre maquette et notre pagination. Nous continuerons en espérant que nos initiatives rencontrent votre assentiment.

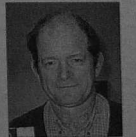
Cette livraison de mars 2005 insiste beaucoup sur une question grave, dans l'actualité va grandissant : celle de l'aménagement du territoire. Territoire hexagonal, hors site, avec la récurrente question de la Loire-Atlantique en Bretagne ou celle du piège de l'absorption dans un grand Ouest sans âme, ni culture commune, produit de la marchandisation et de l'ambition de quelques politiciens qui confondent la liberté décentralisée et la constitution de fiefs pour leurs influences... Mais tout aussi graves sont les questions de l'aménagement intérieur de notre territoire breton. Or celui-ci est en danger comme le montrent les pages 5 à 9.

Lisez-les, faites-nous part de vos réactions, mais n'oubliez pas cependant que ce numéro vous propose en tout 36 pages, sur bien d'autres sujets.

Roman LEPROHON



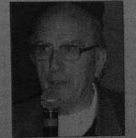
Pages 12-13



Pages 24-25



Page 30



Page 32

Le crédit-photo de couverture :  
- Suzanne Citron, DR  
- Côte bretonne, Andia

Notre magazine paraît dans les premiers jours du mois.

Le Peuple breton - Rédaction : BP 1 - 29850 GUESNOU

3

Le Peuple breton - Mars 2005

Lettre à Ségolène Royal

**La présidente du conseil régional de Poitou-Charentes avait dit « ne pas comprendre les Bretons » qui veulent que la Loire-Atlantique soit en Bretagne...**

«Madame, je vais fêter mes 70 ans le 4 mars 2005. Il se trouve que je suis bretonne, je n'y peux rien, évidemment, c'est une question d'appartenance. J'ai, en France, de nombreux amis et quelques parents. N'avez donc pas peur que je veuille que mon pays, la Bretagne, fasse sécession, avec la France, située avec nous dans le même hexagone.

Depuis le temps, je vois bien qu'il y a des différences qui sont à la fois intéressantes et enrichissantes. La rhétorique jacobine ne pourra jamais cacher et pervertir toutes les richesses inscrites dans ces différences.

Léopold Sédar Senghor disait, dans un mouvement de tristesse profonde, que «la France réussit à faire passer son nationalisme pour de l'universalisme», et ainsi exercer son pouvoir jusqu'à l'hégémonie. Les Bretons que nous sommes le savent mieux que personne.

La France, pays riche, se trouve être aussi le pays du suicide, tous records battus. Dans l'Hexagone, les Bretons en sont champions toutes catégories... Pourquoi ? Aucune réponse n'est donnée. Il s'agit sans doute de se cacher la vérité qui réside, à l'origine, dans la négation de l'appartenance par des frontières administratives qui morcellent autant les territoires que les liens culturels (...)

Nous dépendons de vous, nos élus, pour avoir le droit à notre histoire, à notre culture, à nos langues. Labélisé par un résultat de notre décultration organisée chez nous par la France depuis le XIX<sup>e</sup> siècle est en passe de disparaître. Parmi les Terriens que nous sommes tous, les Bretons sont des Celtes et je m'émerveille de savoir que nous sommes 120 millions de par le monde, sans désir hégémonique, sans soif pour le pouvoir, mais chacun résolument attaché à une sorte d'esprit démocratique qui nous met à l'abri de tout nationalisme (...)

Madame, vous reconnaissez que nous avons droit à être libres de nos choix et si nous pouvons dire oui à l'Arc atlantique, ce sera à partir de notre volonté propre, chez nous, en Bretagne, et non pas dans la noyade d'un grand Ouest administratif où le cœur ne sera pas. Nous avons le droit d'être ce que nous sommes ; rien de plus, rien d'autre. Le principal obstacle à notre développement (et à celui de la France) est le nationalisme jacobin, hérité de la notion du pouvoir absolu des rois de France. Nous attendons de nos élus régionaux qu'ils prennent en charge notre droit à exister dans notre continuité historique. Les droits de l'Homme restent à conquérir. Puisque «vous ne nous comprenez pas», comme vous dites, laissez-nous notre liberté, notre autonomie, redonnez-nous notre intégrité territoriale ; ne continuez pas à nous maintenir sous le régime de Vichy qui nous a séparés d'un quart de notre pays et de notre population, laissez-nous notre héritage culturel, nos langues et notre histoire (...). Et croyez à ma considération sincère, et s'il vous plaît, réciproque».

Colette Trublet, Bècherel (35)

Enrichir la chronique d'Iffig

«La chronique d'Iffig ne pourra désormais plus contenir toute la connerie humaine, et ce qui est plus grave, d'élus locaux. Je suggère à Iffig, donc, de colorier ses colonnes et de les transformer en un immense carton rouge. La palme d'or revenant, en décembre dernier à Joseph Kerguéris, président UMP du conseil général du Morbihan : «Il nous faut rechercher une meilleure gestion des déplacements collectifs qu'implique la répartition des populations, le développement des couronnes périurbaines, l'amplitude plus large des déplacements domicile-travail».

Ça ne s'invente pas (...), faire des routes (saturées au bout de dix ans, sinon moins, vu le trafic actuel) et aller au boulot de plus en plus loin, voilà notre avenir... Et pourquoi pas une RATP bretonne et quelques périls pour regagner sereinement nos banlieues celtes, le soir ? La déviation d'Allaire est estimée à elle seule trois millions d'euro (au bas mot), pour trois km ! Pendant ce temps, les élus du centre Bretagne se battent pour garder le trafic fret et voyageurs de la gare de Carhaix...

(...) Iffig, il va te falloir des tonnes de cartons en prévision...

Y.M. Pluneret (56)

Cohérences, svp

«Je lis en général avec intérêt la page que vous réservez chaque mois à Internet et je prends souvent note des sites indiqués. Ce mois-ci cependant je ne peux que vous manifester mon étonnement.

Vous qui n'êtes pas les derniers à vous insurger contre les sociétés qui, dans leurs publicités ou leur domaine d'action territoriale, font référence à une Bretagne réduite à quatre départements, vous faites de la pub pour le site de la préfecture B4 avec de surcroît une carte pour l'illustrer, une carte ridicule où les «pays» limitrophes du département 44 sont découpés d'une manière grotesque. Les préfetures, dont Napoléon lui-même avait regretté la création lors de son exil, disposent de suffisamment de moyens pour faire leur propagande sans que les deniers du «Peuple breton» l'aident dans cette tâche.

Par ailleurs, pour parler du Pays d'Ancenis, le pays de Bretagne le plus proche de la France, vous vous sentez obligés de le situer dans les «Pays de la Loire», région qui, aux yeux des Bretons, n'a aucun droit d'exister. Un peu de cohérence, s'il vous plaît !»

P.C. Plouharnel (56)

**D'accord avec vous : la présentation du site du Pays d'Ancenis en Bretagne était bien maladroite et nous nous en excusons auprès de notre lecteur comme auprès des habitants du sud de la Bretagne. Quant aux deniers du PB consacrés à la pub de la préfecture B4, nous ne pouvons que renvoyer au bas de la page 29 de notre numéro de janvier, où Alain Cedelle précisait l'objectif de sa chronique si appréciée.**

**Le conseil général d'Ille-et-Vilaine envisage de confisquer l'appellation « Haute-Bretagne » : une idée stupéfiante**

L'Union démocratique bretonne (UDB) exprime son vif étonnement et sa totale désapprobation à la suite du vœu exprimé par le conseil général d'Ille-et-Vilaine le 18 février de remplacer par l'appellation « Haute-Bretagne ». L'UDB considère que cette démarche, manifestement inspirée par le lobby du tourisme départemental, est erronée et préjudiciable à l'intérêt de la Bretagne dans son ensemble.

Elle est erronée sur le plan géographique, historique et culturel, car la haute Bretagne désigne non seulement l'Ille-et-Vilaine, mais également la Loire-Atlantique ainsi que les parties orientales des départements des Côtes-d'Armor et du Morbihan. L'UDB ne voit pas à quel titre la seule Ille-et-Vilaine pourrait s'arroger le droit de s'approprier la dénomination de « Haute-Bretagne ».

Elle est préjudiciable à l'intérêt de la Bretagne dans son ensemble. Alors qu'un processus de rapprochement entre la Loire-Atlantique et les autres départements bretons est en cours, que la Loire-Atlantique entend rejoindre de nouveau le comité régional du tourisme de Bretagne et que la ré-implémentation administrative de la Bretagne est plus que jamais une question d'actualité, la confiscation par l'Ille-et-Vilaine de la dénomination de « Haute-Bretagne » tendrait évidemment à exclure *de facto* la Loire-Atlantique de la Bretagne.

L'UDB considère qu'au-delà des difficultés des départements – échelon territorial tout à fait discutable – à se définir ou à se bricoler une identité, c'est l'intérêt de toute la Bretagne qui doit primer, y compris sur le plan touristique, et l'UDB espère que les conseillers généraux d'Ille-et-Vilaine auront le bon goût de renoncer à un projet qui constituerait une grave faute historique et politique.

UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE



Le Peuple breton/D. L'Herminier

**La folie de l'immobilier destructure la société bretonne !**

L'augmentation insensée du prix de l'immobilier et du foncier a transformé la recherche d'un logement ou d'un terrain constructible en véritable parcours du combattant pour de nombreux Bretons. S'il est souvent question de l'afflux des Britanniques en centre Bretagne où la situation est de plus en plus tendue, c'est bel et bien sur la frange littorale et dans les grandes agglomérations que la pression est la plus forte. Quatre zones urbaines sont particulièrement touchées avec un prix moyen pour un pavillon ancien qui dépasse désormais les 200 000 euro : Saint-Malo, Rennes, Vannes et Nantes.

Cette inflation sans précédent, aux causes multiples mais avec une forte dimension spéculative, est lourde de conséquences pour les ménages et la société bretonne tout entière. L'accès à la propriété se fait au prix de sacrifices considérables. En dépit de taux d'intérêt attractifs, la part du budget consacrée à se loger augmente fortement (elle est aujourd'hui de 25 %) et la durée de l'endettement s'allonge (16 ans en moyenne) avec des prêts qui peuvent désormais s'étaler sur trente ans... Sans parler de tous ceux qui n'ont actuellement aucun espoir d'accéder à la propriété et sont victimes du renchérissement des loyers et du manque de logements sociaux.

La ségrégation sociale et spatiale s'accroît fortement. Les jeunes salariés et les familles avec enfants qui ne disposent pas de revenus substantiels sont chassés des centres villes et du littoral. Dans l'agglomération nantaise, les jeunes ménages

sont aujourd'hui parfois contraints de s'établir à plus de 30 km de Nantes. On en trouve jusqu'à Châteaubriant, à plus de 60 km ! Sur le golfe du Morbihan, certains ostréiculteurs n'ont pas trouvé à se loger à moins de 40 km du littoral, là où ils travaillent, alors que les résidences secondaires pullulent !

Les effets néfastes d'une telle situation sont nombreux. La multiplication des trajets, la perte de temps et le stress qui en résultent, la nécessité, bien souvent, de posséder plusieurs véhicules, les difficultés pour scolariser et faire garder les enfants, l'impossibilité de participer à la vie sociale, tout cela contribue à une dégradation considérable du niveau et de la qualité de vie. Sans compter l'impact négatif sur l'environnement !

Il est impensable que l'intégralité des centres villes et l'ensemble de la frange littorale deviennent de fait l'apanage des seuls ménages cossus. La Région Bretagne a décidé de réagir en créant un établissement public foncier régional pour aider notamment les communes à faire des réserves foncières et faciliter ainsi l'accès au logement aux ménages modestes et aux jeunes « primo-accédants ». C'est une initiative importante. Encore faut-il que les moyens d'action soient à la hauteur des enjeux. Ce qui est loin d'être évident, tant sont hélas étroites les marges de manœuvre budgétaires des régions dans le contexte centraliste français.

Ronan Divard Porte-parole de l'UDB



## Iffig

— a beaucoup apprécié cette réflexion de son confrère M. Plouf ! dans l'édition nantaise de *Ouest-France* du 11 février : « Clisson en Bretagne ? Mais oui répondent les historiens, pointant du doigt les forteresses qui défendaient le duché. Bien sûr, c'était avant l'annexion, pour reprendre un terme cher à Jacques Auzeville, le président de la région. L'annexion de la Loire-Atlantique par les Pays de la Loire bien évidemment ». Et plouf !

— a appris que l'administration française voulait expulser la jeune Kabyle Ferrudja au motif que son désir d'apprendre le breton, après d'autres brillantes études, « manque de cohérence » et que vouloir, comme elle, transmettre ses connaissances au sein des filières bilingues de Bretagne ne pouvait avoir un caractère « réel et sérieux » !

— a ensuite su qu'après un tollé de protestations la même administration française, révisant sa position, déclara qu'elle ne connaissait pas la situation familiale de la demoiselle (dont le père et les frères sont naturalisés)...

— se demande si c'est faire preuve de cohérence que de vouloir expulser une personne sans connaître sa situation ?

— se demande aussi si la volonté de Made-moiselle Ferrudja d'enseigner en breton ne serait pas un peu pour quelque chose dans le honneux projet de la préfecture des Côtes-d'Armor où, comme chacun sait, on ne compte plus les titulaires d'un diplôme universitaire en langue bretonne...

— Et si ce manque de cohérence préfectorale ne venait pas aussi de cette absence de compétences tout à fait « réelle et sérieuse » !

— a découvert que le maire communiste de Saint-Quay-Perros (Trégor) a inauguré un « point poste », au lieu d'un bureau de plein exercice, dans les locaux d'un supermarché. Il était accompagné d'Alain Gouriou, député socialiste de Lannion qui a récemment participé à une manif de défense du service public, à Ploubezre, devant la Poste !

— se demande combien de temps encore celui qui a pris position pour le « non » à la Constitution européenne au nom d'une certaine idée du service public (« à la française », *evet just*) va pouvoir garder l'équilibre,

— rappelle à Alain Gouriou qu'entre deux chaises c'est pas longtemps confortable !

## En vue ces temps-ci

Ce ne sont pas des personnalités que nous mettons à l'honneur ce mois-ci, mais plus modestement le fanion de l'UDB.

Car ce parti breton et progressiste ne renonce pas à manifester dans les rues ou sur les quais, en bonne compagnie, lorsqu'il s'agit de défendre une Bretagne sociale et écologique. Ainsi : le 28 janvier, il était sur les quais de Lorient, l'UDB appelant avec d'autres partis à participer à la manifestation initiée par Greenpeace, les Faucheurs volontaires et la Confédération paysanne, contre le déchargement à Lorient de 32 000 tonnes de tourteaux de soja génétiquement modifié, par le cargo argentin le "Golden Lion". Un millier de personnes étaient là, protestant contre la présence de ce soja dans l'alimentation animale, et ensuite dans notre assiette.



Le navire argentin est attendu en espagnol dans le port breton.

Le lendemain, c'est à Saint-Brieuc que l'on pouvait voir le fanion de l'UDB, aux côtés du gwenn-hadu et des emblèmes des syndicats pour exiger la défense des services publics. L'édition du dernier PB disait combien ces services publics locaux étaient vitaux pour l'équilibre de notre pays.



Les militants autonomistes de l'UDB défendent le service public.

Le 5 février, c'est encore à Saint-Brieuc que soufflait le vent de la protestation populaire pour la défense des 35 heures face aux appétits conjugués du Medef et du gouvernement Raffarin. Des centaines de personnes s'étaient rassemblées à l'appel des organisations syndicales relayé par plusieurs partis politiques de gauche, dont — bien sûr — l'Union démocratique bretonne.



Derrière la forêt des drapeaux syndicaux, la présence habituelle de ceux de l'UDB.

## Nantes : des élus et des experts pour l'unité

A l'initiative de l'AEMB (Association des élus municipaux bretons), une quarantaine d'élus des cinq départements bretons se sont retrouvés samedi 19 février, à Nantes, pour débattre de la nécessaire relance du combat en faveur de la réunification, thème fédérateur entre tous. Notre satisfaction est d'autant plus grande que sont apparues des têtes nouvelles, celles de conseillers élus en 2001, membres de l'UDB ou non, et que des Nantais, notamment étudiants, ont demandé à pouvoir suivre la réunion.

Découverte pour certains, confirmation pour d'autres, l'exposé de Jean Ollivro a été un vrai plaisir intellectuel et militant pour tous. Partant des « paradoxes de la Bretagne », titre de son dernier ouvrage, il a réinséré la Loire-Atlantique dans l'ensemble breton, montrant les bénéfices de la réunification dans la vie quotidienne des Bretons et s'est interrogé sur les discours à tenir vis-à-vis de la jeunesse.

Emile Granville, président de « Bretagne réunie » qui a récemment publié son Contrat d'objectif à l'attention du CG de Loire-Atlantique, a plus particulièrement insisté sur la nécessité de fédérer, sur la base des 4 000 signataires de l'Appel du Guab, un groupe de conseillers régionaux, généraux et municipaux motivé et actif.

La discussion a longuement porté sur le fond et la forme de la consultation populaire que nous réclamons : quelle question poser ? Qui doit voter ? Quand (surtout pas en 2007) ? Chacun étant bien conscient du double danger que représente d'une part une réunifi-

cation dans le cadre d'une région Ouest élargie, d'autre part le statu quo, justifié par les diverses coopérations envisagées entre la Région B 4, et le département de Loire-Atlantique.

Herri Gourmelen



Vue partielle de l'assistance pendant l'exposé de Jean Ollivro.

## Asie-Bretagne : solidarité gens de mer

Mercredi 9 février à Lorient, une seconde table ronde, organisée à l'initiative du conseil régional et présidée par les vice-présidents Christian Guyonvarc'h et Janick Moriceau, a réuni les professionnels bretons de la mer, des associations de solidarité internationale, des organismes de formation maritime et des collectivités. Objet : fixer les premières modalités de l'intervention des partenaires bretons.

Lors de la précédente réunion, le 5 janvier, il avait été décidé :

— d'ouvrir un compte commun pour accueillir les fonds apportés par la Région (300 000 euro) et les autres collectivités territoriales, par les gens de mer eux-mêmes, mais aussi par les associations et tous les Bretonnes et les Bretons qui le souhaiteraient. L'ONG internationale ACTED (Agen-

ce d'aide à la coopération technique et au développement) a accepté d'accueillir les fonds des partenaires bretons en leur permettant de décider de leur utilisation. En outre Acted participe déjà à des opérations de reconstruction des flotilles artisanales en Indonésie (province d'Aceh) et au Sri Lanka (province de Batticaloa) ;

— de déterminer de façon collégiale la ou les zone(s) d'intervention, les opérations à soutenir et le montant des aides accordées.

Sur cette base, il a été décidé le 9 février de constituer deux comités techniques pour la sélection et le suivi des projets aidés. A savoir : d'abord, un **comité de réhabilitation des outils de pêche et aquacoles** qui réunit la communauté des gens de mer, il étudie, sélectionne et assurera le suivi technique des projets profession-

nels. Une prochaine réunion de ce comité arrêtera début mars les premières opérations soutenues.

Ensuite, un **comité de coordination** qui réunit les collectivités et les associations de solidarité internationale. Il étudie, sélectionne et assure le suivi technique des projets visant à améliorer les conditions de vie des communautés de pêcheurs : habitat, santé et éducation.

Le Conseil régional financera, à compter du 1er mars, un poste de coordinateur du programme, sur la base d'un emploi à mi-temps.

K.G.

L'adresse postale d'Acted : 33 rue Godot de Mauroy - 75009 Paris. Les versements peuvent être effectués à l'ordre de : "Acted Asie-Bretagne Solidarité Gens de mer" - CCP 020 276 1895 à Paris. Merci d'avance de votre générosité.

## Aménagement du territoire

# Spéculation foncière en Bretagne : un problème social et écologique

J'étais récemment invité par l'Université de Bretagne sud (UBS) à m'exprimer, en ma qualité de vice-président du Conseil régional chargé des affaires européennes et internationales, dans le cadre d'un débat public consacré à la question de la spéculation foncière sur le littoral atlantique. Ce titre j'ai souligné que des mesures fondées sur la discrimination nationale ou linguistique étaient actuellement mises en œuvre par des Etats européens réputés démocratiques. Deux d'entre eux, la Finlande et le Danemark, font même partie de l'Union européenne. Alors que nous venons de commémorer le 60<sup>e</sup> anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz le cas du Danemark est particulièrement intéressant puisque ce pays s'est distingué au cours de la Seconde Guerre mondiale en refusant d'appliquer la politique antisémite de l'occupant nazi. On se souvient de l'attitude courageuse du roi du Danemark qui choisit d'arborer l'étoile jaune pour signifier sa solidarité avec la population juive de son pays.

Au moment de négocier l'adhésion au traité de Maastricht en 1992, le gouvernement du Dane-

mark a obtenu par dérogation, entre deux référendums (les Danois avaient une première fois rejeté le traité), le droit de limiter la possibilité pour les voisins allemands d'acquérir des biens fonciers et immobiliers. En Finlande, les autorités des îles Aaland (28 000 habitants), "suédophones" à 95 %, ont le pou-

voirs immobiliers faites par des Britanniques en Bretagne : plus de 16 000 entre 1987 et 2003, dont 80 % environ à l'intérieur des terres. Des écoles, des bureaux de poste et des commerces de proximité ont été sauvés ou ont même ouvert grâce à l'installation permanente de couples britanniques avec enfants.

Si la discrimination par la nationalité ou la langue n'est ni envisageable ni souhaitable en France, il faudra la fonder sur d'autres critères en Bretagne, du moins si l'on veut permettre aux gens du pays, notamment aux plus jeunes, de se loger décemment. Comme beaucoup je constate que dans certaines communes du littoral morbihannais, comme Ambon ou Damgan, la part des résidences principales dans l'ensemble des habitations ne dépasse pas 20 à 30 %, ce qui interdit toute vie sociale et exacerbe les rancœurs chez les exclus du droit au logement. C'est pourquoi je suis favorable au principe d'une "surtaxation" des résidences secondaires qui serait très supérieure aux 15 % actuellement appliqués (taxe additionnelle à la taxe foncière et à la taxe d'habitation), en d'autres termes une **discrimination par la destination du bien**. Le produit de cette taxe additionnelle pourrait renforcer les moyens d'action du futur établissement public foncier régional qui sera mis en place en 2005, au service des groupements de communes.

Sur le littoral breton comme à l'intérieur des terres, l'accès au logement et l'accession à la propriété pour les gens du pays sont un problème social. Il est de la responsabilité du législateur de prendre les mesures qui éviteront qu'un problème social réel dérive vers des attitudes de rejet.

Christian Guyonvarc'h



K. Guyonvarc'h : « Surtaxer davantage les résidences secondaires »

voir d'empêcher l'acquisition d'un bien foncier ou immobilier sur le fondement d'une absence de maîtrise du suédois. Même motivées par des considérations sociales, de telles discriminations peuvent choquer les esprits en France. C'est pourquoi j'ai tenu à souligner devant l'assemblée réunie par l'UBS les conséquences positives des ac-

Un lecteur morbihannais nous adresse l'article ci-dessous. Malgré l'outrance verbale causée par la légitime émotion de son auteur (« Déportation de la population bretonne », c'est sûrement exagéré quand on connaît le martyre du peuple arménien, par exemple), malgré « l'injustice » qu'il y a à ne pas rappeler que la lutte qu'il espère a été ouverte dans nos colonnes, il y a quarante ans (C'est même ce qui a valu au « Peuple breton » son premier procès contre Marcelin, président du conseil général du Morbihan à l'époque). Malgré cela, nous avons décidé de laisser Stéphane Ardouin s'exprimer dans nos colonnes, car son texte dit toute la gravité du « ressenti » de certains de nos compatriotes, face aux déséquilibres dont souffre notre pays.

La rédaction du Peuple breton

L'idéal touristique ? Depuis quelques semaines les Bretons semblent découvrir par divers journaux et mensuels comme le PB que la réalité est cruellement différente des belles images diffusées par Thalassa ou un catalogue de promotion immobilière. C'est au nom de ce même idéal touristique que l'on a rasé des vil-



... tout en restaurant un patrimoine de valeur économique certaine.

lages de pêcheurs en Asie ou en Afrique remplacés par des hôtels de luxe ou personne ne se soucie de côtoyer la pauvreté et la misère à deux pas du transit.

Je bosse, je bouffe, j'ai le droit à mon coin de soleil et de béton. Merde pour les autres !

Et puis quoi ? Ils ont le tourisme !

Les chiffres suffisent à eux-mêmes : 60 % de résidences secondaires en Bretagne pour 2003 sur les 50 000 logements construits sur tout le littoral de l'hexagone ! Personne n'a voulu réagir en temps voulu et je rends également responsable le mouvement breton, les militants bretons qui n'ont pratiquement pas levé le petit doigt depuis des années, reléguant cette turque de notre patrimoine dans quelques lignes timides.

La situation est désormais catastrophique puisque, que l'on assiste à une déportation de la population bretonne vers l'intérieur du pays avec tous les bouleversements que cela entraîne. On assiste bien à une ségrégation envers le peuple breton, avec des conséquences économiques coûteuses invraisemblables : des lotissements en bordure de terres agricoles, villas fermées, près de dix mois, ports typiques rayés, spéculation foncière et immobilière. Même les bernaches n'y trouvent plus une nourriture suffisante, celle-ci étant ravagée, piétinée par des milliers de pêcheurs à pied !

J'en appelle à tous les Bretons, militants



Un devoir : garder des territoires naturels libres...

ou pas, à réagir auprès des autorités.

À prendre conscience de ce qui nous attend : un littoral perdu, une Bretagne fortement urbanisée, banalisée à l'extrême comme une banlieue pour riches.

Une privatisation de la nature, alors quelle est un bien de plus en plus précieux pour tout le monde. Le droit et le devoir de garder des territoires libres et vierges de toutes constructions et autres verres de béton.

Cette situation va avoir (à déjà) indirectement des effets sur la défense de la culture bretonne : on le voit bien dans des communes du littoral, par un apport d'une population résidentielle fortement rébarbative à toute idée de culture régionale. On aimerait bien aussi voir le milieu culturel breton, étrangement absent, hormis quelques courageux, prendre des positions fermes face à ce fléau. Si nous ne faisons rien, dans dix ans le reste de littoral encore naturel est tout. Et nous en subissons, tous, les conséquences.

Stéphane Ardouin

## Bulletin d'adhésion



Rejoignez l'NDB !

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

A adresser à NDB, EP 50722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque de 24 euros minimum.



## Instrumentalisation

*Au débat organisé lors du festival "Taol Kurun" de Quimperlé, en début d'année, Jean Kergrist - l'artiste engagé qu'on ne présente pas aux lecteurs d'un "Peuple breton" où il a écrit si souvent - a prononcé une contribution remarquable. Ce texte a fait quelque bruit dans le monde de la culture et de la politique en Bretagne, parce que c'est un texte vrai et dérangeant pour cela. L'esprit qui l'anime est d'ailleurs fort semblable à celui du dernier livre de Roger Planchon, qui fut le premier maître de Jean Kergrist en Avignon en 1967. Le PB en présente ci-dessous d'importants extraits.*

*«Instrumentaliser : utiliser à son profit, se servir de quelque un ou de quelque chose comme d'un instrument».*

Vous imaginez bien que la vie artistique n'est pas la seule à connaître ce phénomène et qu'il s'agit d'une réalité aussi vieille que le monde et propre à tous les milieux. On parle souvent, par exemple, des partis politiques tentant d'instrumentaliser les syndicats (...).

Si j'ai choisi de mettre ce terme en avant, c'est parce que je le rencontre de plus en plus dans ma vie d'artiste. Cette réalité de l'instrumentalisation représente toujours une atteinte aux droits fondamentaux de l'individu, mais elle est d'autant plus affligeante, sinon révoltante, quand elle se manifeste dans une activité nécessitant une totale liberté de création (...).

Si ce sujet me tient tant à cœur, c'est qu'il s'est insidieusement glissé dans ma vie d'artiste. Je fête ce printemps les 30 ans de mon TNP (Théâtre national portatif). J'ai rarement rencontré la censure directe (trois fois seulement en trente ans). Mais en trente ans, j'ai vécu une étonnante évolution, peut-être plus insidieuse que la censure. Cela s'est joué en deux temps.

Tout d'abord, l'arrivée, timide au début des années 80, puis déferlante à partir des années 90, des «ingénieurs culturels», formés au management d'entreprise, qui se sont retrouvés

à la tête des nouvelles structures culturelles mises en place par les villes, les départements, les régions, et qui se sont peu à peu érigés en médiateurs obligés entre les élus (ceux qui ont l'argent, les leurs), ainsi qu'entre les publics et ces idées, les leurs), ainsi qu'entre les publics et ces mêmes artistes. Tel l'âne de La Fontaine portant les reliques du saint, ils ont fini par se persuader que les applaudissements du public leur étaient destinés.

Tous les petits programmeurs bénévoles («sauvages»), qui autrefois émanaient des associations (clubs sportifs, parents d'élèves, amicales de ceci ou de cela, comités de promotion ou de défense, cercles culturels de toute nature) ont vite été éclipsés par ces organisateurs officiels qui, peu à peu, ont fait régner leur loi, leurs goûts, leurs choix et surtout la puissance de leurs budgets (...).

Ils avaient les salles équipées, le monopole des dates, de la communication (affichage et journaux) et peu à peu ils ont détourné vers leurs institutions un public que nous avions, nous les artistes libres, crapahutant depuis des années sur le terrain, contribué à former et à fidéliser.

Le public ne sortant pas tous les soirs, les budgets familiaux consacrés aux spectacles étant limités, les espaces publicitaires aussi, ces institutions officielles ont peu à peu fait leur loi dans toutes les villes de l'Hexagone. Quand un nouveau centre culturel naissait quelque part, au lieu de me réjouir, en me disant que la cause de la culture avançait, j'étais, à mon corps défendant, contraint de me lamenter en me disant : «Voilà une ville où je ne serai jamais plus invité».

Constat qui, à un autre niveau, est aussi celui de Planchon : sur 80 scènes nationales, quatre seulement sont aujourd'hui dirigées par des artistes. Le slogan lancé par lui en juin 68 à Villeurbanne : «Le pouvoir aux créateurs» est plus que jamais une revendication d'actualité !

**Voilà pour la culture des villes. Voici maintenant un autre phénomène, encore plus pernicieux, qui affecte depuis quelque temps la culture des champs.**

Il restait de petits lieux originaux : bistrot, petites salles des fêtes, médiathèques (...). Ces der-



Jean Kergrist, le créateur du Théâtre national portatif.

niers espaces se sont rétrécis inexorablement avec l'apparition d'organismes parapublics, travestis souvent en fausses associations (...), inondant le «marché» de produits formatés, recrutés à grands frais de voyages de prospection aux quatre coins de l'espace. Il est sans doute plus gratifiant, pour un «médiateur culturel», appelé parfois aussi «coordinateur», placé par les politiques à la tête de ces organismes intermédiaires, d'aller prospecter à Avignon, au Québec, en Afrique ou en Italie (...) que de venir voir une création à côté de chez eux, surtout si cet «à côté» est un trou perdu de la Bretagne intérieure.

Le démarchage d'organismes potentiels (...) technique dans laquelle excellent une palanquée de ces «coordinateurs» (sans doute à formation commerciale), fait le reste. Comme, là encore, les lieux, les calendriers, les budgets, les publics, les médias... sont limités, ceux qui n'entrent pas dans ce formatage officiel sont vite éliminés par distorsion de concurrence. Au final : une esthétique uniformisée avec, autour, beaucoup de logorrhée emphatique, allant parfois jus-

qu'à magnifier, sans aucun sens du ridicule, une prétendue «résistance» : «Un festival des marges et des résistances, des solitudes, des errances» (relevé cet automne 2004 dans le communiqué de presse présentant le programme d'un de ces organismes !).

Le montage politique de ces fausses associations est d'une grande simplicité. La ficelle de l'instrumentalisation est tellement grosse qu'elle en est déconcertante. En résumé : un élu se vote le matin une grosse subvention qu'il va chercher l'après-midi avec sur la tête une autre casquette, celle de président de la pseudo association. Cette prise illégale d'intérêt, pourtant passible, en droit, des tribunaux, n'étonne plus personne. Quand le pouvoir local est à gauche, les syndicats (en général de gauche) préfèrent se taire plutôt que de donner des armes à la droite. Et la droite aussi se tait, parce que son intérêt, une fois au pouvoir, est de faire la même chose, sinon en plus efficace, c'est-à-dire en pire. Pour bien verrouiller le dispositif, la dernière astuce consiste à favoriser une syndicalisation massive des salariés de la structure officielle, trop heureux de consolider leur emploi en se mettant ainsi à l'abri.

Face à cette distorsion de concurrence, les vrais artistes ne peuvent lutter à armes égales, c'est-à-dire en face, on en arrive à proposer au public une multitude de spectacles gratuits, le prix des entrées n'entrant dans le budget de ces organismes que pour des pourcentages plus que modestes (pas plus de 5 à 7 % parfois). De temps en temps on s'arrange à les faire taire en leur offrant un petit lot de consolation : un copinage, une programmation par-ci, une petite subvention par-là. Mais le gros des moyens va désormais à ces médiateurs patentés, qui ne tiennent leur pouvoir que de leurs maîtres (et non d'un vote libre d'une association) et qui, par répercussion, exigent des artistes même soumission et même allégeance à leurs propres goûts formatés. En face, ceux qui osent encore manifester leur indépendance ou jouer les empêchés de tourner en rond sont vite éliminés ou renvoyés péjorativement au qualificatif «d'artistes aigris».

Les politiques ont instrumentalisé avec efficacité le spectacle vivant, devenu, comme au temps des rois, marchepied et auréole de leur pouvoir. Alain Peyrefitte, qui autrefois tenait en laisse l'ORTF, fait aujourd'hui figure de bien modeste précurseur...

Jean Kergrist

## Poignant !

Les rives du fossé s'écartent, inexorablement. Le coup de tonnerre du 21 avril 2002 a fini de faire entendre son écho. Les déclarations péremptives de l'époque, tentant de nous persuader que les élites dirigeantes sauraient à l'avenir écouter le peuple, ne sont plus qu'un lointain et brumeux souvenir. La fragmentation sociale issue d'une crise économique déjà vieille de trente ans, l'incapacité des hommes et femmes de pouvoir à appréhender les dimensions réelles du mal de vivre des plus démunis, le sentiment profond ressenti par les humbles face aux "affaires" politiques troubles jamais élucidées, tout cela – et d'autres choses encore – a achevé de mettre le politique à distance respectable du débat démocratique qui, du coup, ne cesse de s'affaiblir. On n'est sans doute pas à la veille de combler ce gouffre, comme en témoignent magistralement quelques récents événements.

Les commentaires politico-médiatiques dominants, au lendemain du référendum espagnol du 20 février dernier, eussent été un moment délectable si l'inconséquence qu'ils révèlent n'étaient pas si grave. Voilà un peuple qui s'abstient de voter à 58 % sur une question censée l'intéresser, et nos analystes aveuglés par on ne sait quel radieux soleil, se félicitent que l'abstention ne soit pas plus importante. C'est dire s'ils sont mal assurés de leur fait, mal convaincus de la qualité du produit qu'ils nous vantent. Combien vaut-il, ce produit sur lequel les Portugais se prononcèrent le 10 avril prochain et les Français quelque temps plus tard, ils le situent où le prix, nos politiciens et éditorialistes qui s'entendent comme larrons en foire ? À 70 % d'abstention ? 80 % ou plus encore ? Le vrai chiffre sur lequel il convient d'appuyer toute analyse politique sérieuse, le voici : 32 % des Espagnols en droit de voter ont dit "oui". Moins d'un citoyen sur trois. Mais, emballé c'est pesé, nous disent les bonimenteurs et autres bateleurs d'estrades télévisuelles.

Parfois, il leur arrive de nous faire rire, certes bien malgré eux. En ce matin d'inoubliables commentaires, l'un des témoins du microcosme dont nous taillons, par décence, le nom tout en précisant qu'il est un présidentiable de gauche en puissance – certains caricaturistes diraient "en impuissance" – causant sur France-Inter à l'heure du petit déjeuner, nous fit tressaillir au-dessus du bol de café encore fumant.

Quand il sera reçu à l'Élysée par le Président de la République, il lui dira que le débat d'avant le référendum français devra être équitable. "Il faudra 50 % pour les partisans du "oui" et 50 % pour les partisans du "non". Notre homme compte bien : cela fait, au total, 100 %. Et 0 % pour le débat démocratique, probablement. Ces gens sont poignants, qui font mine d'être dans le débat tout en freinant des quatre fers pour qu'il ne se tienne vraiment. On aurait tort de rire. Normalement, il est ici question de politique.

C'est depuis ce microcosme artificiel coupé de la vie réelle que certains de ces hommes avisés se sont autorisés à dénoncer la décision majoritaire des militants de la CGT en faveur du "non". Dénonciation qui confine à l'insulte lorsqu'il s'agit de dire que l'Europe en construction n'est pas celle de la Stasi et de la Sécurité, des polices politiques dont les cégétistes d'aujourd'hui pourraient être nostalgiques. Comme s'il existait encore le moindre risque de ce côté-là. La peur, toujours la peur que l'on agite pour se rassurer face à ses propres frayeurs. On fait également remarquer à ces "irresponsables" que, fort heureusement, d'autres syndicats "européens" connaissent l'art du compromis social. Mais de quel compromis social parlent-ils ? Dans quel monde vivent-ils donc pour ne pas s'être encore aperçus que le patronat, partout, reprend aujourd'hui ce qu'il avait été contraint de lâcher hier, précisément quand le compromis était possible ? Vient alors le reproche suprême. En appelant à voter "non" vous entrez en politique, savez-vous. A-t-on fait ce reproche aux militants et cadres de la CFDT quand ils appelèrent à voter "oui" ? Quel aveu, mes aïeux ! La voilà, la clé. Ils reconnaissent enfin ne plus faire de politique. Ils sont au-delà de la politique, au-dessus du débat qu'ils exécutent désormais, en suspension dans un néant qui ne satisfait qu'eux. Il leur resterait un ultime effort à fournir : comprendre ce c'est précisément ce dégoût du débat qu'ont les professionnels de la politique, et qu'ils transpirent à grosses gouttes, qui dégoûtent le peuple. On préfère se pincer le nez ou détourner la tête. On s'abstient en attendant des jours meilleurs.

Non, finalement, ils ne sont pas poignants. Ils sont pathétiques. De ce pathétique qui nourrit lentement les tragédies.

Yann Fiévet

14

## POBL VREIZH

*Peadra a zo da vezañ skuizh o kleved an arguzennou dizonest implijet gant an tuad jakobin pellañ evit lakaat an emrenerien pe difennerien ar sevenadurioù lec'hel en arvar da dremen evit kumuniezhelourien. Ur gumuniezhelouriezh zo e Bro C'hall, gwir eo, met n'eo ket breton. Gall eo, ha ne vez ket sachet an evezh warni gant ar sektennoù politikel jakobin na baouezont ket da glask laou e labour a reomp evit derc'hel bev hon hêrezh sevenadurel. Re e c'hall eo marvat evit bezañ merzet pe deget ganto.*

Ur vro kastaoù sokial eo daout Bro C'hall da vezañ. Bez e c'heller bezañ techet da renkañ kevredigezh ar vro e tri seurt tud techet da zibab bevañ en o ziriad dezho: renkad an dud pinvidik mor hag ar re uhel o diplomoù dlouzh un tu, renkad an dud paour hag an enbroidi deuet eus an Trede-Bed dlozh an tu all, hag etre an div renkad-se, hini ar C'hallaoued o live bevañ par d'an hini a vez implijet evel patron pa vez da sevel filmoù goude evit brudañ danvezioù da veveziñ. Evit gwir ez a kalz pelloc'h ar c'hoant bevañ e-touesk an dud eus o seurt. Klask a ra izili kement seurt tud a ya d'ober liveoù an diri sokial bevañ en un tiriad na vo ket kavet ennañ tud eus liveoù izeloc'h eget o hini. Ober a ra ar vicherourien zoken o seizh gwellañ evit kuitaat ar c'harterioù annezet gant kalz tud dilabour pe enbroidi deuet eus an Trede-Bed. Ar re uhel spontus o goep a glask dlozh o zu, kuitaat ar c'harterioù annezet gant ar renkadoù bourc'hizien a live izeloc'h, endra ma n'ach ar re-mañ livezhañ kenvevañ gant tud ar micherioù etre. Evel just, tapet ma vezo gant ar memes diegi o tarempred-dañ tud izeloc'h o renk n'eo ket izili ar micherioù etre ivez evit dibab ober o chomlec'h en ur c'harter ne niverus ennañ an implijidi, hag an implijidi evel micherourien a renk re izel evel amezien.

## Ar gumuniezhelouriezh gall Bro ar c'hastaoù sokial

### Un dibab dratus e efed

Drastus eo un hevelep dibab pa ouezer e skoulm ar vugale o darempredoù sokial kentañ e karter o zud, hag e chom o skol hini o c'harter. Kinig meur a seurt skol ne laka ket bugale ur vro d'ober dre ret gant modoù disheñvel da gemerout perzh diwezhatoc'h er vuhez stroll. En em gavout a ra bugale ha krennarded ar skolioù Stad, ar skolioù Diwan, ar skolioù kristen er memes tachennoù c'hoari, er memes kleuboù sport, er memes lec'hioù diduñ, pa ne vezont ket er skol keit ha ne glask ket o c'herent bevañ e-touesk tud eus o live sokial hepken. Lakaat a ra ar gumuniezhelouriezh gall, er c'hontrol, bugale al liveoù sokial liessout a ya d'ober ar gevredigezh da vezañ prantadoù kalz hiroc'h an endro diforc'h dibabet gant o c'herent. An droioù-se a zo disheñvel enno al liveoù bevañ evel-just, met ivez rolennoù ar vuhez stroll, ar pezh a zo puezus kenañ evit dazont sokial ar vugale tonket da zont d'o stad krenn enno.

### Pouez an endro sokial evit ar gennarded.

Anat e teu un emdroadur-se e disoc'hoù an enklaskoù graet war an dachenn. Bevañ a ra ar gennarded a zo aet gant unan eus o c'herent un diplom skol-veur e karterioù ma vez peurliesañ dregantad ar re tizhat ganto un hevelep live war ar studi etre 3,5 ha 4 gwec'h uheloc'h eget ar c'harterioù ma rank kreskiñ ar gennarded n'eus diplom skoul-veur ebet gant hini ebet eus o c'herent. Hiziv an deiz e Bro C'hall, e ranker reñf da c'houzout ne zarempred ket ar braz eus ar vugale a zo bet berf amzer o zud war ar studi ar re kenoad dezho a zo bet o zud er skol-veur. Pa ermuont d'o stad krenn e vev bugale ar re aet ganto un diplom skol-veur e karterioù a zibab an darn vrasañ eus ar re kenoad dezho mont pell war ar studi endra ma vev bugale an dud hep diplom ebet e karterioù a vez an darn vrasañ eus ar re kenoad dezho war ar vicher pe war glask fred (en aner evit meur a hini anezho). Seul bouezusoc'h eo an endro sokial evit ar gennarded ma teuont d'un oad ma klaskont o hent dezho er-maez eus o buhez fa-

milh. Abalamour da-se ne c'hello ket krennarded al live sokial izelañ reñf un dalvoudegezh d'al labour skol, ha dastum evel-se ar c'haptal sevenadurel a roio tu dezho da wellaat o stad kevredigezhel, keit ha ma rankint doareañ o spered ouzh an endro sokial e karterioù ma chom berf ar vraz eus ar re kenoad dezho da ont pell war ar studi. Kastaoù zo c'h'hall en em stummañ evel-se e Bro C'hall ha ne vezont dispartiet na gant ar yezh, na gant ar relijion.

### Kumuniezhioù kloz

Peadra zo da gompren e c'hoarvez-zo marteze gant meur a live sokial e Bro C'hall ar pezh a zo c'hoarvezet dija gant renkad ar vuorc'hizien vras: mont a raint d'ober kumuniezhioù kloz dispartiet mat an di dlozh eben. Pell 'tu zo eus bet dibabet gant tud ar vuorc'hizien vras (lignezou an noblañsoù pinvidik ha re an dud uhel o c'hargoù er gevredigezh) bevnenñ strizh o endro sokial. Un emskiant renkad sokial diforc'h kreffiv zo chomet ganto endra mar deo bet kollet o hini gant tud al liveoù sokial izelañ. Difenn a reont a-gevret o interestoù boutin. Gouzout a reont ar pezh a zo ret evit stummañ o heritourien, evit kelenn dezho ar mod da sevenañ ar c'hargoù a vo o re er gevredigezh pa vo tizhat ganto o oad-gour. Evel-just, biskoazh n'eo bet rebec'het dezho gant ar jakobined ober gant rolennoù bevañ kumuniezhelour.

*"Evit lakaat anat n'eo ket ar skolioù Diwan skolioù kumuniezhelour, e c'hallid jediñ dregantad ar re bet enno dimezet an eil gant egile. Ma kavont un dregantad kalz izeloc'h eget an hini a c'heller jediñ er c'harioù priediñ a vez eus al liveoù sokial a-viskoazh e c'heller distruj arguzenn ar jakobined war an dachenn-se. Ne vo ket un hevelep enklask. Ne glask ket ar re-se ober gant arguzennoù solud o diaz. Servij a rafe koulskoude da ziskar unan eus o nerzhioù noazoù."*

*Le communautarisme existe en France. Il est ni breton, ni basque, ni corse, mais bien français, bien trop français pour être critiqué par les sectes politiques jacobines.*

15

## Mapucehed

### Eus an eil penn ar bed d'egile

**Deuet ez eus tri Mapuche da weladeniñ hor bro nevez 'zo a-benn dastum skiant war ar mod da zifenn herezhioù sevenadurel en arvar. Ouzhpenn pempzek vloaz 'zo n'em boa ket kejet gant Mapucehed. Bet e oan bet war un douar bet annezet gant o henda-dou e-kerz ur veaj en Arc'hantina. Dister e oa o fouez er boblañs eno. Ul lazhadeg a oa bet eus aloubidigezh Patagonia gant Arc'hantiniz endra ma klaske Chileed astenn o beli war an douaroù-se hep en em zizober diouzhan Henvroïd.**

Kantvedoù-pad ne voe Patagonia evit ar foeterien-vor nemet ur skollh d'ober an dro anezhañ war hent ar Meurvor Habask, ur «Penn ar Bed»-dindan strouezh kras skubet gant aveilhoù yen ar C'hornôg, hag a zeue da vezañ strizhoù strizhañ a-feur ma tostaent ouzh beg su Amerika Latin. Diresis e chomas an anaoudegezh anezhi gant an drevadennerien a orin european betek eil hanterenn an XIXvet kantved. Mojennoù iskis a veze lakaet da redek diwar he fenn, evel hini ment vras-eston hec'h anezhi.

E norzh he zachenn allantele e veve ar meuriadoù nomaned Tehuelche, brezelourien dispart ha gary na derment ket da varc'hekaet iark dre an toledoù trevadennet evit skrapañ chatal, danvezioù liesseurt ha merc'hed gwenn. En tu all d'ar menezier en em astenne bro ar pobladou Mapuche, meuriadoù divoredus a oa youl enno evit stourm taer a-eneb d'an alouberien a orin european. Pelloc'h er su e rene an nomaded Puelche o buhez strizh hag a-hed kanoelioù Douar an Tan e kraqueve ar meuriadoù Atakafu. Oua ha Yamana, noazhan dindan ar seizh amzer.

#### Mapuche laz-kanañ Trelew

Dindan atantoù divent e voe lakaet ouzhpenn an hanter eus douaroù Patagonia Arc'hantina da heul al lazhadeg a voe graet anezhi «Aloubadeg an Dezerzh». Dont a rae o ferc'henned eus Spagn, Breizh-Veur, Frañs, Alamagn, an Izelvroioù hag ar braz eus o mevelien eus Chile, dreist-holl eus enez Chiloe, un ehezenn vras a veze tonket ar re baouarant eus hec'h annezidi da gullaat pa veze dastumet oostadoù avaloù-douar rezister er parker lezet dezho. Implijet e voe neuze ar ger «Cholites», da lavarout

eo annezidi Chiloe, evit kaozael diwar-benn an astud-se, tañval o c'hroc'hen (diskennidi Mapuche dreist-holl), a c'helled lakaat da seveniñ n'eus forzh peseurt anar.

E proviñs Chubut eo, e li-gar kozh Trelew, ur batis deuet da vezañ unan eus mirdioù ar Gembreiz a drevadennas ar c'hornad ouzhpenn kant vloaz 'oa, e kejis evit ar wech kentañ gant ur Mapuche. Edo e laz-kanañ ar gedod, ul laz-kanañ en doa un nebeut sonennid kembraek da ginnig d'e selaouerien. Lakaet e oa bet al laz-se da ganañ e-kichen ar mirdi evit ober ur film diwar e benn. Implij a reas unan eus ar ganerien un daboulin amerikan evit elañ lusk unan eus o zonoù. Sonennoù all a voe kanet en ur chapelig kembraek, larkoch, evit klozañ an abadenn. Roet e voe d'ar ganerien da c'houzout piv e oan pa voe echuet ganto. Laouen e oant o kajañ gant ur c'hantreer deuet eus Breizh. Ne oa ket deuet ar c'hiz c'hoazh da weladeniñ Patagonia (na

ser meur a oa bet fiziel ennañ Aloubadeg an Dezerzh.

En ur foenneg e-kichen bourc'h Trevelin emañ bez ar marc'h a saveteas buhez e vestri. N'eo ket souezh e voe skoet ar Gembreiz gant kened ar c'hornad-se eus Patagonia, betek ober Cwm Hyfryd (Stankenn Vrav) eus al lec'h ma tivizjont ober o demourañ. Ur c'hornad glas e oa, koadek, glavek, endra ma oa strouezhek, disleoh, dizourek an arvor m'o doa trevadennet er C'hornôg. Par a oa an endro-se d'an hini a c'heller dizoleiñ en tiriad a voe lezet d'ar Vapucehed gant gouarnamant Chile.

#### Ur bihanniver en o bro

Hiziv an deiz ez a an Hironed d'ober 66% eus poblañs Chile hag an Henvroïd 6% anezhi. Mapucehed eo 81,3% eus an Henvroïd-se: ouzhpenn 900.000 a dud, ha 400.000 anezho eo ar mapudungun o yezh (40.000 emaint en Arc'hantina). Ne chom nemet 15,5% eus Mapucehed Chile e bro o hendadoù, ar Wallmapu, hag ur bihanniver int deuet da vezañ enni zoken; 26% eus ar boblañs. Anar eo ne c'hellint ket abalamour da-se dastum un nerzh politikel kreñv par da hini Henvroïd Ekwador ha Bolivia, evit difenn o gwirioù, o gwirioù sevenadurel evel-just, met ivez o gwirioù war douaroù o Ziriad. N'eus lezenn ebet e Chile war ar yezh da implij er vuhez foran, met graet e vez enni gant ar spagnoleg hepken, yezh 94% eus ar boblañs. Aotreet e vez an Henvroïd gant al lezenn d'ober gant un deskadurezh divyezhek en o skolioù bremañ. Broadel rik e chom program an danvezioù da gellenn koulskoude ha ne vez ket dalc'hel kont enno eus herezh sevenadurel ar Vapucehed. Dont a ra anar da zifennierien ar mapudungun an implij toullus a ra ar Riez eus al lezenn-se. Klasket e vez lakaat bugale ar Vapucehed da dizhout ul live uheloc'h e spagnoleg eget an hini a c'hellint tapout en o yezh kentañ a-benn o broudañ da dreiñ kein dezhi.

Gant Kembreiz Gwladfa Patagonia ez eus bet digoret skolioù lec'h ma vez desket kembraeg d'ar vugale dre soubidigezh. Yezh o zud-kozh e oa, pennoù spagnoleg ma oa deuet o zud da vezañ. Tro o amezerien eus ar Wallmapu eo reñt lusk d'o yezh dezho.

#### Paol ar Meur

*Souvenirs d'un voyage en pays mapuche d'Argentine jusqu'à la frontière chilienne, pays en partie colonisé par des Gallois au XIX<sup>e</sup> siècle.*

## Ar Skorv (5)

### He bouezh

*Ha neozh eh eus dezhi ur Vouezh ha pesort Bouezh !  
Bouezh ur babig sioul pa darzh e kreiz bodoù hesk*

[Melionez

*Ur babig e komz d' ar bouchadoù el da gompagnuned*

[yaouank

*An eil e lâret kaer d' egile e sioulder ar Manezioù Du.*

*Red sioul ar vammenn, red sioul ar c'homzoù*

*Ar Skorv ivez a zesk kaozeal*

*N' eo ket forzh kreñv c'hoazh he c'horzennoù goñg*

*Mes amzer zo kent, kent... degouezhout er Mor don.*

*A vuzul ma teval, e tesk kanal*

*A vuzul ma tiskern, 'n em stumm he c'horzailhern*

*Ha babilh ar babig a droa da gomzoù plaen*

*Plijout a ra dezhi he babilh ken dispar*

*Ha bourriñ he cherig get trouzig he c'horvig.*

*Ha dis-ehan e kan d' he mangoerioù siouluk*

*Da c'hlannoù ar manez*

*Hag ar man a bous flour hag hiroc'h*

*Pan da dezhe klevet trouzigoù skintinoc'h*

*Luskellet mand int get kan, dorlo, bouezh ar Stêr.*

*Meur a wezh ne gan ket ? Gwir eo mes neuze eo*

*Dre ma chom soubamnet get bravitez ar vro*

*Ha ne gred ket torriñ ur gweled ken eston*

*Ent azaou 'n em zalc'h doc'h pezh a skoa al lagad*

*Neuze 'ta da vout mat, ha chom 'ra ur sachad*

*Da dañvaat, da sunat dibarded an tachad.*

*A c'houdeve e kan en-dro d' ar vravitez*

*Kar soñj a zalc'h, hironj...*

*Tachadoù zo lec'h ma tispak eizhvezetioù he bouezh*

*Pa gav dirakti rec'hier ront ha lis. Neuze 'vez*

*Achiu get ar solo pe ar mezzo soprano.*

*Neuzen e krog ur sinfoniezh, ur genson*

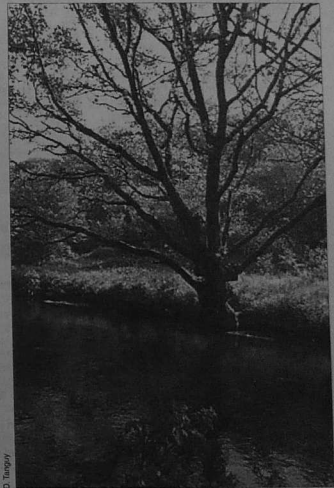
*G'an enezennoù roc'h : 're-mañ zo kordennoù*

*Dezhi, hag ar Stêr 'oui gober get ar rec'hier*

*Hag e tenn azoc'hite muzikou dous an noz*

*Pe trec'h an Te Deum pe an ograou e krog*

*Met 'liesoc'h e lâre 'hec'h kant bugel e c'hoari*



D. Traugoy

*Prim, eürus, dibordet, diharz o diroled.  
Dañsal ha c'hoari àr-ur-dro, en em guzhet  
A-dreñv ur maen, un 'all, roc'h plat pe glipennek.  
Pep roc'h un enezenn, pep hani e vuzek  
Ha ganet ar burzhud : sioulaet a vez an nen  
E selaou marvailhoù un hir a gontadem  
Komzoù ar ganerez, ha sioulans ar galon !  
Pesort peoc'h a gaver e-tal dour ha leton !  
Dime't et dour get roc'h, e tarzh jal ar vuhez  
Ur blantenn dic'h ortoz 'ya da faoutiñ ar roc'h  
Had pe c'hranigoù a vehe kuzhet er maen ?  
Nag ur gevren eno ! ar maendarzh pebez souezh !  
C'hoant 'n'eus gwelet ar wazh !*

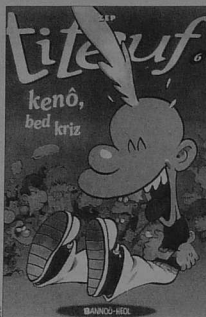
Henri Ar Borgn

## Goapaus ha sirius

Dekvet levr embannet gant *Bannoù-Heol*, li-embann eus Kemper, krouet e 1999 a vo kavet bremañ. Levr kentañ eus Titeuf, e brezhoneg, eo : «*Kenô, bed kriz*». Albomou savet gant Zep. Titeuf a zo brudet e-touesk ar re yaouank, hag anavezet mat gant ar re goshañ. Troet eo bet e brezhoneg gant daou glasad eus Skolaj Diwan ar Rieg, skoazellet gant o c'helemer brezhonek, Gwenole Bihanig.

Treñ e brezhoneg bandennoù treset a zo ul labour diaes, evel just. Skolidi Diwan o deus bet plijadur ha ijin. Gerioù distummet ha gerioù ijinet. Da skouer tili gallek an oberenn a oa «*Tchô, monde cruel*». *Tchô* n'oa ket gallek dija. Troet eo bet brav gant *kenô*, savet diwar *kenavo* ! Evel *ichô* evit *Tchaô* !

Ar re a blij dezho istorioù Titeuf a vo tu dezho da gefneriañ ar pezh a zo dija anavezet ganto. Ha da chom bannet alies gant an doare fin da implij hor yezh...



*Youen ar C'hintin* (Niv. 239). Dastumet gant Yeun ar Gow er bloaz 1943.

Da glokaat ivez e levr *Ar grasoù pe ar pederennou evit ar re varo* (1945). Ul levr prestet gann d'ur c'hrasouerez eus Sizun. Kemaret ho doa, da c'houd, lod eus ar grasoù bet dastumet gant Yeun ar Gow, kavet ganti bravoc'h eget he re dezhi. Grasoù Kerne ar ruet e Bro-Leon... dre an embannadur !

Da echuiñ an niverenn, evel peb tro *Notennoù, yezh ha lec'havadurezh*. Savet int ar wech-mañ gant Martial Menard, doare disheñvel da implij ha da

gompren *kamalata ha kamaladenñ*, hervez an amzer hag an oberourien. Savet gant Herve Seubio-gKernadour, ur studiaden brezhoneg rakvodern : *gonit a droad*. Hag ar galleg kozh !

Chom a ra *Hor Yezh*, skiantel.. ha koulskoude aes da lenn.

Glaoda Millour

ZEP. *Kenô, bed kriz* 48 p. Bannoù-Heol. 8,60 euro. 140 rue de Pont l'Abbé/29000 Kemper.

HOR YEZH. 14 Straed Louzaouenn-an-Hariv/Rue du Muguet. 22300 Lanuon. 19 euro, evit peder niverenn (50 pajennad da nebeutañ pep hini anezho).

Galv d'an holl kerent, skolidi, kelennerien, kevredigezhioù, dilennidi...



**Dañjer war  
kelenn ar brezhoneg  
e-barzh skolioù publik  
lil ha Gwilen (35)**

**Manifestadeg  
e Roazhon**

**Sadorn 12 a viz Meurzh  
3 eur**

**Lec'h loc'hañ :  
dirak skol Emile Zola  
(Bali Janvier)**

## hor YEZH

Notennoù diwar-benn an tregerieg

Notennoù yezh Klerg  
e-barzh Barr-Heol (K-Z)

Pemp simienn a vro Gwened

Grasoù an Anaon

Notennoù yezh

Roll ar pennadoù (2002-2004)

niverenn 240 • kerzu 2004

18

Le Peuple breton - Mars 2005

## Février... vu par Nono



### PETITES ANNONCES

Nous avons une rubrique de petites annonces à tarif unique : 9 € (par chèque avec l'annonce). Pas plus de 8 lignes de texte.

19

Le Peuple breton - Mars 2005

## Témoignage

### Val d'Aran, terra occitana

*Benvenguda nera Val d'Aran – Benvinguts en la Vall d'Aran* – Bienvenu en la Vall de Aran. Trois langues pour un petit bout de terre perdu au milieu des Pyrénées à 80 kilomètres au sud de Toulouse en remontant la Garonne. 620 km<sup>2</sup> (soit un de nos cantons) pour 7 500 habitants fiers de leurs origines et pratiquant à 65 % quotidiennement l'*aranés* (variante locale du gascon occitan), mais aussi le catalan (la vallée fait partie de la *generalitat de Catalunya*) ainsi que le castillan, car, bien que situé au nord des Pyrénées, le territoire se trouve en Espagne.

Cette petite vallée, témoignage vivant d'une Occitanie rêvée ailleurs, a connu une histoire bien singulière. Longtemps isolé du reste de la Catalogne et de l'Espagne par une barrière montagneuse (30 % du territoire est situé au-dessus de 2 000 mètres d'altitude), le Val présente de nombreuses particularités historico-politiques.

Anciennement rattachée au comté de Comminges (Haute-Garonne actuelle), la vallée s'est librement unie à la principauté de Catalogne dès le XIII<sup>e</sup> siècle et a conservé ses institutions propres jusqu'en 1834, date à laquelle Madrid les a supprimées.

En 1979, avec la "décentralisation" dans toute l'Espagne et la création des communautés autonomes, la *generalitat de Catalunya* reconnaît officiellement l'identité aranaise.

Enfin, un statut d'autonomie interne est négocié entre le Val d'Aran et la Catalogne, qui sera effectif en 1990.

Un gouvernement autonome dans une région autonome, on

croit rêver ! Nous sommes à des années lumière du système français. Le *Conselh generau d'Aran* a des compétences très larges (gestion budgétaire, enseignement, utilisation de la langue, etc.) et une loi organique – *Era Lei d'Aran* – distincte de la Catalogne et de l'Espagne.

Autrefois liée à une économie agro-pastorale, la vallée tire aujourd'hui l'essentiel de ses res-

sources du tourisme, mais nous sommes loin des excès d'Andorre, et les autorités actuelles semblent s'orienter vers un équilibre entre l'homme, l'économie et l'environnement à travers, par exemple, la sauvegarde et la promotion du patrimoine naturel et architectural. C'est un exemple vivant de pays qui fait vivre sa langue et son identité au quotidien dans tous les domaines, culturel, politique, socio-économique, sans forcer le trait, naturellement. La toponymie y est bien sûr très marquée par le gascon : Aubert, Saut Deth Pish, Es Bordes, Montcorbau, Port Dera Bonaigua...

Le Val d'Aran est constitué administrativement de six *terçons* (districts) qui regroupent plusieurs villages, mais, sur le plan géogra-

phique, on peut distinguer trois unités bien distinctes. D'abord Naut Aran : Aran d'en haut, c'est la haute vallée avec la célèbre station de ski de Baqueira-Beret, rendez-vous de la *jet-set* ibérique.

Ensuite Mijaran ou Mig Aran : Aran du milieu, c'est le domaine des affaires avec la capitale Vielha, ses quartiers anciens, ses *permercats*, ses nombreuses banques et autres attractions touristiques habituelles.

Enfin Baix Aran : Aran du bas, c'est la basse vallée proche de la frontière française mais à la nature préservée, paradis des vaches, des randonneurs, et à l'identité occitane très forte.

Le soleil occitan brille toujours sur les Pyrénées. Ce petit *autogovern* très attachant mérite que l'on s'intéresse à lui, surtout du côté de la Bretagne. C'est l'exemple même de ce que l'autonomie bien réfléchie peut apporter de positif à une communauté humaine lorsqu'elle décide pleinement de son avenir : sur le plan linguistique, les Aranais sont parfaitement polyglottes sans exclusive. Sur le plan culturel, leur attachement à l'occitanité est très marqué et valorisé à travers l'architecture, la gastronomie et le patrimoine religieux, par exemple. Sur le plan économique, l'authenticité attire de nombreux visiteurs, autant de gens qui font marcher l'économie locale.

Vivre, décider et travailler au pays, en somme. Une vallée vivante et dynamique qui regarde son avenir avec fierté, sérénité et confiance.

Yvonig Gain



Le bâtiment abritant le Conselh du Val d'Aran. A gauche, les drapeaux catalan, espagnol et occitan.

## Peuples du monde

### Euskadi

#### « Les choses bougent »

**Le plan basque de libre association avec l'Espagne marque des points. En dépit de déclarations très fermes du côté espagnol au début de janvier, les possibilités de dialogue ne sont pas écartées.**

#### Le "plan Ibarretxe"

C'est le nom utilisé pour désigner le plan de libre association qui est celui, non du seul président d'Euskadi, mais de son gouvernement, associant les centristes du Parti nationaliste basque (PNV), les sociaux-démocrates d'Eusko Alkartasuna et les ex-communistes de la branche basque d'Izquierda unida. Ce projet de nouveau statut s'explique par l'inachèvement du transfert à la communauté autonome des compétences prévues, par l'uniformisation de la législation en Espagne et par l'absence de représentation de la communauté basque dans les instances européennes.

Ce projet se fonde sur l'égalité entre deux peuples, deux nations, deux langues et deux cultures. Ce n'est pas un projet séparatiste : il prévoit de très larges droits et compétences pour la communauté autonome, mais aussi des compétences partagées avec l'Espagne (transports, infrastructures) et laisse à l'Etat espagnol des compétences exclusives en Euskadi (défense et armée, relations internationales, monnaie, douanes, immigration et droit d'asile). Ce n'est nullement un projet ethnique : il considère qu'est citoyen basque tout habitant du Pays basque. Ce n'est pas non plus le projet d'ETA qui l'a toujours refusé en mettant l'accent sur l'autodétermination et non sur une réforme du statut d'autonomie.

#### L'avancée du projet

Réuni le 20 décembre, le parlement basque a donné son feu vert au vote sur le plan de libre association par 36 voix (PV, EA, IU) contre 31 (les "espagnolistes" du PP et du PSOE), les six élus de Batasuna s'étant abstenus, ce qui est nouveau.

Le 30 décembre, le plan fut adopté, de façon inattendue, à la majorité absolue, par 39 voix contre 34, trois des élus de Batasuna ayant voté avec la

coalition au pouvoir, mais les trois autres votant avec l'opposition "espagnoliste". Le gouvernement espagnol a réagi très durement mais a laissé la porte ouverte à une rencontre. Le début de janvier a été marqué par des déclarations très fermes du Premier ministre, du ministre de la Défense, des dirigeants du Parti populaire et même de la Conférence épiscopale espagnole (dont l'évêque de Saint-Sébastien a pris le contre-pied). Cependant, après la transmission du plan aux Cortes, Ibarretxe était reçu le 13 janvier pendant près de quatre heures par le Premier ministre Zapatero. Chacun est resté sur ses positions, mais la rencontre s'est faite dans un climat de respect mutuel.

haute tenue. "Le résultat du vote ne sera la victoire de quiconque et personne ne doit considérer que c'est un échec", déclare notamment Zapatero. "Je suis venu défendre le droit du peuple basque à décider de son avenir", répond Ibarretxe avant de dire : "Nous pouvons trouver un modèle politique pour vivre ensemble en Europe, en nous respectant les uns les autres."

À l'issue du débat, le plan basque a été rejeté par l'écrasante majorité de 313 voix contre (PSOE, PP, IU, Coalition canarienne, Chunta Aragonesa) ; avec deux abstentions (Initiative citoyenne). 29 députés ont voté pour (Les Basques du PNV, d'EA et de Nafarroa Bai, les Galiciens du BNG, les Catalans de la CIU et d'ERC). Le 2 fé-



Un climat de respect mutuel : l'accueil par Zapatero, à gauche, du président Ibarretxe devant leurs drapeaux respectifs !

Le plan de libre association a été enregistré aux Cortes le 13 janvier, dont le bureau se prononça en faveur de l'examen du texte en séance plénière. Le 14, Zapatero, chef du gouvernement et Rajoy, chef de l'opposition de droite, se mettent d'accord pour ouvrir un "dialogue institutionnel" sur la "réforme de la Constitution, des statuts et du financement des autonomes". Ils sont reçus ensemble par le roi deux jours plus tard, ce qui n'avait pas eu lieu depuis 1982.

#### Le vote des Cortes et l'avenir

Le débat aux Cortes, avancé au 1<sup>er</sup> février, dura huit heures et fut d'une

vrière, Ibarretxe décide de dissoudre le parlement basque, d'avancer au 17 avril les élections "autonomes" prévues pour mai ; il réclame le droit pour Batasuna, "illégalisé" par la Justice espagnole, de participer à ce scrutin. Le PNV et EA ont décidé de présenter des listes communes à ces élections et s'engagent à organiser un référendum sur le plan de libre association pendant la prochaine législature, à condition que les armes se taisent, ce qui est, bien sûr, un appel du pied à ETA.

Yves Jardin

\* Selon l'expression d'un ministre espagnol.

## L'autonomie, enfin, pour le sud du Soudan Fin possible du plus long conflit africain

**Le 9 janvier dernier, un accord de paix destiné à mettre fin à la guerre civile qui ensanglante le Soudan depuis près d'un demi-siècle était signé à Nairobi, au Kenya entre les deux parties concernées.**

### L'histoire d'une guerre

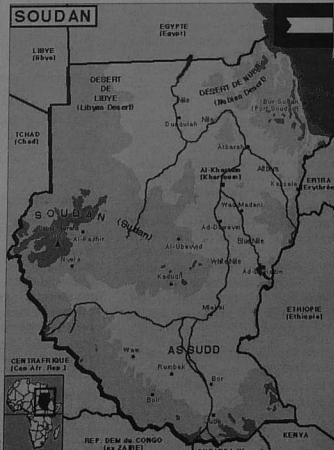
Ce conflit est la conséquence de la volonté de la majorité arabomusulmane du Nord (60 % de la population), au pouvoir depuis l'indépendance du pays en 1956, d'appliquer une politique visant à étouffer les cultures, langues et croyances des peuples du Sud (majoritairement des Noirs chrétiens ou animistes), lesquels étaient soucieux de préserver leur identité africaine. Preuve de cette attitude, la décision de faire de l'arabe, qui n'est pourtant la langue maternelle que d'une modeste partie des habitants des provinces du Sud, la seule langue officielle du pays : un choix qui, pour Catherine Miller, chercheur au CNRS, « a été fortement déterminé par le caractère centralisant du système administratif soudanais ». Au nom du dogme de l'unité nationale, il fallait « dépasser les clivages ethniques et régionaux afin de permettre l'intégration des différents groupes dans un cadre plus large : celui de l'État-Nation ».

L'abondance des matières du présent numéro nous oblige à reporter au prochain la suite, annoncée le mois dernier, de notre étude du « Curriculum basque ».

Malgré l'immensité de son territoire (cinq fois la France), le Soudan n'a en effet jamais opté pour un fédéralisme qui pourtant se justifiait tant les différences sont grandes entre le Nord et le Sud. À l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, le premier était déjà une entité façonnée par l'islam alors que le second, difficilement accessible, était considéré comme une réserve de main-d'œuvre dans le cadre d'une économie esclavagiste. Intégré à l'Empire britannique, le Sud s'est vu imposer l'anglais comme unique langue officielle dans cette partie du territoire où l'éducation était confiée aux missionnaires. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, sous la pression des nationalistes soudanais (du Nord), la région méridionale qui devait initialement rejoindre les colonies anglaises de l'Afrique orientale a été incorporée au futur état. Cependant l'arabe étant devenu la langue nationale, seuls ceux qui le maîtrisaient pouvaient prétendre au pouvoir, un scénario qui excluait de facto les populations du Sud.

Devenu une nation arabe et musulmane, le Soudan ne pouvait avoir, pour les fondamentalistes islamiques, que l'islam pour base de sa Constitution. Une politique d'arabisation et d'islamisation forcées a ainsi été mise en place au Sud. Les résultats n'ont

pas été ceux escomptés. Bien au contraire. Loin de favoriser l'assimilation, cette démarche a déclenché un phénomène de rejet qui a donné naissance à un mouvement sécessionniste, apparu comme seul moyen de défendre l'identité et le particularisme du Sud. L'arrivée au pouvoir d'El Némeyri, militaire nassérien soutenu par le Parti communiste soudanais, allait temporairement apaiser les tensions. En 1972, il mettait fin à la guerre civile en offrant une semi-autonomie à la province méridionale, en précisant que « l'arabe sera la langue officielle du Soudan et l'anglais la langue principale de la région sud ». Il garantissait des droits égaux à tous, sans distinction d'origine, de langue ou de religion. Onze ans plus tard, le même Némeyri se coulera dans le moule islamique,



imposant la *charia* à l'ensemble du pays et abrogeant l'accord d'autonomie ! Entre-temps, des gisements pétroliers avaient été découverts : ils se trouvaient tous au Sud... La rébellion ne pouvait que reprendre. En 1983, le colonel Garang (un Sudiste d'abord soutenu par le bloc soviétique avant de devenir l'allié des Américains à partir des années 90), se mutinait, déclenchant la deuxième révolte des Noirs soudanais. La nouvelle guerre a duré 21 ans et se solde par un bilan effroyable : près de deux millions de morts (du fait des combats, de la maladie ou de la malnutrition) et quatre millions de réfugiés ou de déplacés.

### Vers l'autodétermination

L'accord signé début janvier satisfait les principales revendications des rebelles de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA) de John Garang. Il prévoit en effet que le Sud bénéficiera d'une large autonomie avec tous les attributs d'un gouvernement, voire d'un État : une Constitution, un président (le poste revenant de droit au chef de la SPLA), une assemblée, un conseil des ministres... La province bénéficiera pour sa gestion d'une allocation du gouvernement central et de 50 % des recettes de l'exploitation de l'or noir. Elle pourra créer certaines taxes. L'armée gouvernementale devra se retirer de la zone dans un délai de trente mois. L'intégration ou la dissolution des milices est également prévue. Un référendum d'autodétermination sera en outre organisé en 2011. Il permettra à la population méridionale, soit de rester dans le cadre soudanais, soit de choisir l'indépendance. D'ici là, un partage du pouvoir sera organisé à l'échelon national avec une forte représentation des Noirs dans les institutions et un poste de vice-président pour le chef des ex-rebelles. La *charia*, qui restera en vigueur dans le Nord, ne s'appliquera pas dans le Sud. À Khartoum, des « garanties » ont été obtenues pour les non musulmans. Le tiers des postes de la fonction publique seront réservés aux Sudistes.

Pour assurer cette évolution, il est prévu le déploiement de quelque 10 000 Casques bleus.

Comment est-on arrivé à un tel accord ? Il va de soi que la découverte puis l'exploitation du pétrole (500 000 barils par jour actuellement, le double dans quelques années) a poussé les États-Unis à faire pression pour contraindre les ennemis irréductibles à s'asseoir autour d'une même table. Les deux partis, épuisés par deux décennies de combat, ont également compris qu'ils ne pourraient, ni l'un ni l'autre, l'emporter sur le champ de bataille. Le régime islamique de Khartoum, soupçonné de soutien au terrorisme international, était en outre dans le collimateur des Yankees. La rébellion quant à elle, privée de ses appuis ougandais et éthiopiens, ne pouvait plus compter que sur l'aide



John Garang

des USA, lesquels ne souhaitent pas s'engager plus avant. Enfin tous avaient compris que la manne pétrolière, même partagée en deux, favoriserait leur développement économique.

Pour le Sud, le défi à relever est énorme, même si, pour contribuer à la reconstruction, l'Union européenne et les États-Unis ont promis une aide de plusieurs centaines de millions d'euro. Dans cette province exsangue tout est à rebâtir : les villages, l'administration, les écoles, les routes, les hôpitaux, l'accès à l'eau courante et à l'électricité, plus rien n'existe... Aujourd'hui, 90 % de la population vit avec moins d'un euro par jour. Près de la moitié des moins de 5 ans connaissent la malnutrition et

seuls 2 % des enfants ont un niveau d'éducation primaire.

Par ailleurs, la rébellion réussira-t-elle sa reconversion en parti de gouvernement ? Son chef, un combattant, pourra-t-il se métamorphoser en homme d'État ? Sera-t-il un Mandela ou bien un Mugabe ? Quel avenir enfin pour le Sud après le référendum ? Les désillusions sont si grandes vis-à-vis du pouvoir nordiste que beaucoup ne croient plus à un Soudan unifié. Ils rêvent d'indépendance. C'est d'ailleurs l'engouement pour cette idée qui a conduit Garang, ancien partisan d'un Soudan unifié mais fédéral, laïc et respectueux des minorités (la sécession ne devant être pour lui qu'une solution « en cas d'échec »), à imposer le principe d'autodétermination dans l'accord. Mais les partisans d'un grand Soudan toléreraient-ils une partition ? Il ne faut pas négliger non plus les divisions entre les multiples ethnies sudistes. N'oublions pas d'autres territoires soudanais, comme le Darfour, où l'Onu ne se donne pas vraiment les moyens d'empêcher les exactions meurtrières de milices soutenues par le gouvernement soudanais et d'autres zones rebelles.

Mais à chaque jour suffit sa peine. Et à ce titre l'accord du 9 janvier mérite d'être marqué d'une pierre blanche : « Désormais, nous voici capable de dire quelle est l'identité du Soudan : c'est une nation diversifiée », déclarait, après la signature, le président de la Fédération des droits de l'Homme soudanais.

Patrick D. Morvan

Chaque mois depuis 1969

**armor**

présente et commente  
**LA VIE BRETONNE**

B.P. 419 - 22404 LAMBALLE GODEX

# Un jour avec... ya ! euit

# Yann-Fañch Jacq ar brezhoneg

**Connu de longue date, dans ce qu'on appelle communément le mouvement breton, comme un militant de la langue bretonne, Yann-Fañch Jacq s'y était surtout illustré comme le créateur et principal artisan de l'association Keit vimp bev.**

**Alors que de plus en plus de menaces pèsent sur la pérennité de la « vieille langue de nos pères », Yann-Fañch Jacq vient de lancer il y a quelques mois la gageure de créer et de vendre un hebdomadaire en breton. Le PB s'est entretenu avec un homme très occupé par ses nombreuses activités afin de tenter d'en savoir plus.**



Yann Fañch Jacq et ses romans policiers.

### Les premières années

Né dans les années 50, Yann-Fañch Jacq a vu le jour dans une famille originaire de Laz. Des parents qui parlaient breton entre eux mais français à leurs enfants, chose hélas habituelle à l'époque. Yann-Fañch a donc toujours entendu le breton à la maison et il comprend plus ou moins bien. Une enfance à Quimper, puis des études au Likès où des cours facultatifs de breton existent, mais qu'il n'a ni le temps ni l'envie de fréquenter. Puis il se retrouve à Reims où il prépare durant deux ans un BTS de métallurgie.

« C'est là, dans le milieu de l'émigration, reconnaît-il, que j'ai découvert le breton en écoutant Alan Siveil à la radio, en fréquentant un cercle celtique, et puis, surtout, en tentant de déchiffrer Geolenn ar Werchez de Jakez Riou à l'aide d'un dictionnaire de breton. »

Le BTS en poche, le voilà qui s'envole pour le Gabon, où il se retrouve professeur de technologie et de métallurgie au lycée Albert-Bernard-Bongo à Libreville. « Le seul lycée technique du pays, explique Yann-Fañch. J'y ai vécu deux années absolument intenses, dit-il. La première, j'avais la trouille au ventre, étant plus jeune que tous mes élèves, et j'y allais en attrayant des heures de colle à tour de bras pour assouvir mon autorité. La seconde année, je me retrouvais entraîneur d'une équipe de foot, laveur de maillots, organisateur de tournois de basket. Ce fut un

moment de ma vie absolument génial et c'est tristement que je suis revenu en France. »

Mais durant son séjour là-bas, Yann-Fañch met son temps libre à profit pour étudier plus sérieusement la langue de ses parents. Il s'inscrit donc aux cours par correspondance dispensés par Skol Ober.

« J'étais à fond dans l'apprentissage du breton, se souvient-il. Loëz Andouard était mon professeur. Comme les cours n'allaient pas très vite entre la France et le Gabon, j'avais imaginé tout un système de roulement dans lequel les leçons, les exercices et les corrigés se croisaient habilement. »

De retour en Bretagne, Y.-F. Jacq exerce quantité de métiers, tour à tour, comme les pages d'un livre qu'on tourne. « Des changements par choix, précise-t-il. De technicien de métallurgie à la SBFM de Caudan à éducateur technique dans les CAT Kan ar mor de Douarnenez et de Quimper. Un jour, je me suis retrouvé directeur du centre An Oaled (Diwan) à Trégolou avant, enfin, de poser mes valises comme professeur de breton à Diwan ar Relecq-Kerhuon et à Carnaix. »

### La révélation du breton

Pour Yann-Fañch qui vient d'une famille bretonnante jusqu'à la génération précédente, la découverte de la langue bretonne a été marquée par plusieurs moments

forts. Il revient pour nous sur quelques-uns d'entre eux.

« Par une belle après-midi d'été à Laz, nous étions occupés à faire les foins. Vers 16 heures, c'est la pause et tout le monde autour de moi parle breton. La dame qui nous accueille participe à la conversation mais, de temps en temps, elle s'abaisse à me parler en français pour me mettre à l'aise :

« Alors, les études, me demande-t-elle, ça va ? »

Un sentiment de honte m'envahit alors. Cette femme de la campagne possède deux langues et passe avec facilité de l'une à l'autre. Et l'autre là, le grand benêt, il a beau avoir fait plus d'études... Il ne peut pas en faire autant. »

À quelques temps de là, alors qu'il vient de rentrer du Gabon, il apprend par le journal la tenue d'un stage de breton organisé par Skol an Emsav à côté de Quimper. Il y va pour se renseigner et tombe sur Mark Kerrain :

« Votre stage de langue bretonne m'intéresse. »

— Koozeal a rez brezhoneg ?

— Ben... oui. Un petit peu. Un tammig... bihan-tout.

— Grit e brezhoneg, neuze !

C'était parti. C'est un peu comme ça que ça a commencé », se remémore-t-il.

### Naissance de Keit vimp bev

Dès le début, Y.-F. Jacq a le désir de s'investir davantage encore dans la promotion de la langue bretonne.

« À cette époque-là, les années 80, poursuit-il, avec quelques copains bretonnants on a voulu monter une pièce de théâtre en breton, comme le faisait déjà la troupe Ar Vro bagan depuis quelques années. Pour diverses raisons on n'y est pas arrivé. Mais on a tout de même décidé de se lancer dans la création d'une association culturelle : nos buts principaux étaient la promotion de la langue bretonne et la protection de l'environnement. »

Ils organisent donc des stages de breton à l'école de Gulvain à Edern, s'investissent dans le nettoyage de rivières ou le ramassage de bouteilles chez l'habitant. Ils organisent également quelques concerts.

« C'est comme cela que Keit vimp bev (tant que nous serons vivants) est née », confesse Yann-Fañch. Son objectif : mettre le breton à la portée du plus grand nombre par des moyens plaisants.

« Au départ, nous avions acheté

quelques bandes dessinées ; nous avions recouvert les bulles de "Blanco" et réécrit les textes en breton par-dessus. Nous avions laissé la couverture telle quelle, car elle était pelliculée. Nous nous préférons ces BD en breton les uns aux autres. »

Et lors d'un concert de François Budet qu'ils ont organisé à Briec, les BD, restées un moment sans surveillance, s'évanouissent dans la nature.

« Nous ne les reverrons plus, regrette-t-il. Tout notre travail était parti en fumée en quelques instants. » Ils prennent alors la décision de les dupliquer. Et comme Yann-Fañch dispose d'un peu d'argent, il le prête à l'association pour éditer quatre albums, dont trois Buddy Longway. « Cette démarche en a donné plus d'un, admet-il, et quand deux ans plus tard nous avons sollicité une aide de la Région pour éditer les aventures de Yakari, les élus ont rapidement approuvé notre projet et ont suivi financièrement. »

Dans les années qui suivent, plusieurs membres de l'association la quittent, soit pour se marier, soit ils quittent la région ou encore pris par des tas d'autres activités. Mais malgré tout, Keit vimp bev continue son bonhomme de chemin, poursuivant l'édition de cinq ou six produits par an, vitillant même d'autres secteurs. C'est ainsi la création de BD en noir et blanc (Teñzor an Enezenn), de jeux de société (7 familles, Memor, Gwezboell, Tanagra, Pennibann) ou d'apprentissage du breton (Loto al loerard, Domino al loerard, Skolig al loerard). Mais aussi la publication de CD de chants d'enfants avec les écoles de Plouider, Ploudalmézeau, Brest et Lannion) ou de cassettes vidéo en collaboration avec FR3, TV Breizh et Dizale...

Basée actuellement à Laz, l'association Keit vimp bev n'a pas toujours été là. « Cela a d'abord été Briec, puis Trégolou et maintenant Laz. En fait KVB m'a suivi de près, reconnaît-il. Laz, pour des raisons affectives et pour participer à la revitalisation d'un pays qui a besoin de structures comme la nôtre pour ne pas mourir économiquement. Ici, en plus du breton, nous avons la prétention d'apporter de la vie (et du travail), ne serait-ce qu'au bureau de poste. »

L'année 1999 a marqué un tournant dans la vie de KVB. Les membres étaient fatigués de porter à bout de bras une association qui s'éclairait : une secrétaire à mi-temps, quelques produits. Ils se posèrent même un instant la question de tout arrêter.

C'est alors que leur parvint d'Occitanie un appel au secours. La revue Plumalhon, qui existait depuis à peine quatre mois, allait cesser, à bout de souffle. D'où l'idée de s'associer, Bretons et Occitans. Mais s'engager dans un mensuel signifiait repartir de plus belle. Après un court moment d'hésitation, ils décident de se lancer dans la publication d'une revue, puis de deux et de trois. Ce furent successivement Louarnig, pour les 7-12 ans, en mai 2000, Rouzig, pour les 3-6 ans, en octobre 2001, et enfin Meuraid, qui s'adresse aux ados, en janvier 2003.

### Un romancier

Mais Y.-F. Jacq ne se contente pas d'être un éditeur. Depuis quelques années il s'est également mis à l'écriture.

« Dans les années 2000, concède-t-il, je me plaignais de ne pas trouver parmi les livres en breton ce que je cherchais : des choses faciles à lire, qui ne donnent pas mal à la tête, que l'on peut prendre sans appréhension et peut-être même en imaginant avoir du plaisir. Je voyais très bien ce que je voulais. Au fil des ans je m'étais aussi fait une philosophie : "Au lieu de le plaindre, fais. Personne ne viendra faire à la place ça dont tu estimes avoir besoin." »

Alors j'ai croché dedans, la peur au ventre parce que je savais bien que mon niveau de breton n'était pas génial. J'ai interrogé des gens comme Per Denez avant de sortir mon premier livre. Cela valait-il la peine ? Il valait mieux prendre une claque avant qu'après. Personne ne m'a déconseillé, au contraire. J'y suis allé. Depuis, je produis un livre par an. Plus des petits pour les ados, quand j'ai le temps. »

Ses romans sont tous sur le même modèle : des phrases simples, des chapitres courts, une action qui se passe de nos jours, un jeu pour garder le lecteur en attente, une entrée rapide dans le vif du sujet, un prix modique et une couverture agréable.

« En écrivant, poursuit-il, je me suis fait le parti de monter qu'il y a encore un avenir pour la langue bretonne dans le domaine de l'écriture, pour peu que l'on respecte certaines contraintes : écrire régulièrement, sans prétention de gagner un prix quelconque, aller à la rencontre du public (dans les salons), dans un breton simple qui raconte une belle histoire. »

### Un hebdomadaire en breton

À côté de l'édition de livres, revues, jeux, etc., Y.-F. Jacq a depuis quelques mois un projet qui lui tient particulièrement à cœur :

la création d'un nouvel hebdomadaire d'infos en langue bretonne qui aura pour titre Ya ! Tout un programme. Jusqu'à présent un numéro 0 a été diffusé à 10 000 exemplaires.

« J'ai eu l'idée de ce projet pour pérenniser les emplois que nous avons créés dans l'édition, mais aussi pour donner aux bretonnants un outil de relation rapide. Conjuguer langue bretonne et actualité, mettre entre les mains de tous les bretonnants un média accessible au plus grand nombre, jeunes ou vieux, débutants en breton ou confirmés, de Brest à Nantes. Ya ! veut refléter les aspirations et les préoccupations de la vie quotidienne de la population de ce coin de terre. Parler de sport, d'économie, de social... S'exprimer en langue bretonne et non seulement sur la langue et la culture bretonnes. »

Un projet qui répond tout à fait aux attentes du public, si l'on s'en tient aux 500 personnes qui se sont déjà abonnées sur la foi d'un simple tract de présentation. « Ce qui n'est pas rien, ajoute Yann-Fañch, quand on sait les difficultés qu'ont rencontrées tous ces journaux régionaux, militants, aujourd'hui disparus et que l'on connaît les tirages des mensuels et bimensuels en langue bretonne. »

Ya ! sera un hebdomadaire dont la maquette sera finie le lundi ou le mardi et qui arrivera chez les abonnés le jeudi. Car, dans un premier temps, il ne sera pas vendu en kiosque.

« Le numéro 1 devrait sortir début mai, intervient Yann-Fañch, lorsque l'ADSL sera arrivé à Laz et que nous aurons trouvé les encarts publicitaires nécessaires. »

Pour un tel projet, inutile de préciser qu'une embauche de journaliste va se révéler nécessaire.

« C'est cette personne qui sera au centre de l'hebdo. Nous lui demanderons de faire preuve de capacité d'écoute et de rédaction, d'initiative et de maîtrise de la langue bretonne, bien entendu. Il n'y a pas de critère d'âge. Avis à la population. Envoyez vos CV. »

Aux côtés de celui-là il y aura aussi besoin de collaborateurs pour l'aider. Soit des personnes bien au fait de la vie locale sur un bassin de vie, soit des spécialistes d'un domaine bien précis tels que la voile, le football, le théâtre...

Le PB salue donc avec plaisir la future naissance d'un nouveau confrère et lui souhaite par avance un bon vent. Ya, sur !

Propos recueillis par  
Philippe Cousin

## La Bretagne au Midem



Les 11 labels représentés sur le stand "Sounds of Brittany" au Midem.

**Pour la quatrième année, onze labels bretons se sont retrouvés au palais des festivals à Cannes pour le Midem (Marché international de la musique).**

Ce projet d'action est né en 2000 au cours d'une discussion entre Gilles Lozac'hmeur, de LOz production et Jean-Yves Le Drian, alors simple conseiller régional de Bretagne. Sur proposition de celui-ci, la majorité du conseil régional de l'époque décida, après une étude confiée en 2001 à l'association Musiques & danses en Bretagne, de participer au Midem dès 2002, sous le contrôle opérationnel de cette dernière. Après trois participations, la plupart des premiers participants se sont retrouvés une nouvelle fois sur le stand commun. Placé en face de celui de la Suède, le stand de la Bretagne est désormais bien identifié par tous les usagers du Midem, notamment les institutions et les fournisseurs de l'industrie.

### Quelles retombées ?

Le premier constat qui s'impose, c'est que l'exportation de CD est une activité difficile à « mettre en musique » pour des petites sociétés comme les nôtres. Ce n'est pas parce que nos CD seraient placés en bacs dans toute l'Europe qu'ils trouveraient des acquéreurs. Ce qui fait vendre, c'est bien entendu la qualité mais bien plus la renommée des artistes. C'est un travail de très longue haleine. Ainsi,

le grand succès récent est celui de Didier Squiban produit par LOz Production, qui poursuit le développement de sa carrière au Japon. Mais cela a demandé des années d'efforts et un important investissement financier de la part de la maison de production. Certes, d'autres labels exportent leurs productions depuis de nombreuses années, mais l'essentiel des ventes de CD bretons est réalisé avant tout dans l'Hexagone.

Pour que les sociétés bretonnes trouvent les moyens de se développer à l'export, il leur faudrait dans un premier temps exploiter leur potentiel à fond en Bretagne même. Nous sommes aujourd'hui encore loin du compte. A l'heure actuelle, le développement des ventes est clairement conditionné par une présence significative des artistes dans les médias (radio et télévision). Puisque l'argument qui nous est opposé pour justifier le fait que nos artistes ne passent jamais à la télévision « nationale » consiste à dire que ce sont des « artistes régionaux » qui n'intéressent donc pas le public hexagonal, la réponse évidente implique de nous laisser créer une véritable chaîne de télévision publique régionale en Bretagne, comme c'est déjà la norme partout ailleurs en Europe.

Le marché des biens culturels est un secteur économique créateur d'emplois, qui contribue à la création de richesse là où il est correctement exploité. Il suffit de voir comment les Américains font le forcing à l'OMC afin de placer leurs productions culturelles dans le monde entier pour être convaincu de l'importance de ce secteur économique. L'industrie culturelle contribue

plus au PIB américain que les exportations d'armes ! C'est un secteur éminemment stratégique.

L'ouverture d'une chaîne de TV publique régionale en Bretagne, c'est la création dans de nombreux secteurs connexes, de débouchés pour les étudiants formés dans les sections audiovisuelles de Bretagne, dont la seule sortie est actuellement l'émigration à Paris. Les artistes bretons pourraient contribuer à la réalisation de plusieurs heures d'émissions par semaine. Une telle promotion, ainsi assurée localement à nos artistes et donc à leurs CD, « boosterait » sans aucun doute les ventes, ce qui contribuerait à assurer le remplissage des salles de spectacle de tout le territoire breton, à l'occasion de tournées.

Les marges de progression de nos industries culturelles sont aujourd'hui très importantes, mais nous ne pouvons pas mettre en œuvre les politiques audiovisuelles qui pourraient les faire décoller, parce que les moyens sont confinés au profit d'une création parisienne. La région Bretagne ne dispose pas aujourd'hui des ressources budgétaires nécessaires pour créer le service public régional de radiodiffusion et de télévision qui est indispensable en Bretagne, mais elle peut mener les études de faisabilité et procéder par palier en commençant par la radio, avant de réclamer à l'Etat la compétence, et les moyens nécessaires pour la télévision à moyen terme.

### La Saxe en 2005

Pour autant, nous ne devons pas tout attendre des médias, même bretons. Il nous faut réaliser des projets avec nos propres moyens. Pour pallier le manque de ressources financières, trois labels (An Naer, BNC & Coop Breizh) ont formé un projet de tournée commune de leurs artistes en Saxe pour l'automne 2005. La Saxe est, depuis plusieurs années, une région d'Europe jumelée avec la Bretagne. C'est une approche, modeste et localisée, du vaste marché allemand, mais ce sera un test intéressant, pour tous les labels. Un prestataire local est chargé de prendre les contacts. C'est un spécialiste de la musique bretonne, certainement le meilleur en Allemagne. On pourra trouver un aperçu de ses connaissances en consultant son site Internet dédié à la musique bretonne [www.breizh.de](http://www.breizh.de)

Gwenaél Henry

## @ La Bretagne sur Internet

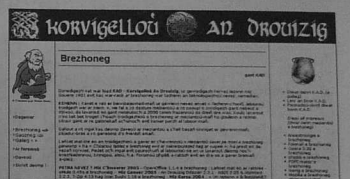
par Alain Cedelle  
acedelle@yahoo.com

Petite visite des réalisations en langue bretonne.

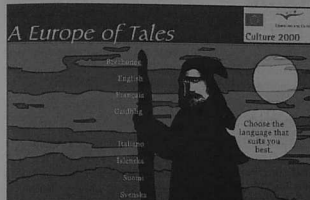
### Korvigelloù an drouzig

Le but de l'association KAD qui gère ce site est de promouvoir l'usage de la langue bretonne dans le domaine exclusif des nouvelles technologies.

A partir de ces pages organisées de façon très rationnelle, on pourra télécharger et utiliser gratuitement des logiciels en version bretonne, dont le correcteur orthographique développé par l'association elle-même.



[www.drouzig.org](http://www.drouzig.org)



[www.europeoftales.net](http://www.europeoftales.net)

L'ensemble de toutes les légendes est accessible dans plusieurs langues, dont le breton.

Le site est organisé à partir de belles animations, qui ralentissent cependant la consultation. Les récits s'affichent dans des "bulles" de style bande dessinée (voir image ci contre), et d'images animées. Une ambiance sonore accompagne les différentes scènes.

Les moins importants possèdent un lien vers un dictionnaire. Orienté pour l'éducation, ce site, créé dans le cadre d'un programme culturel européen, propose également des suggestions d'animations et de jeux autour des thèmes associés aux récits.

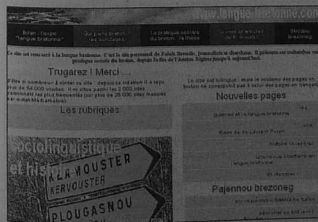
### Europa ar marvailhoù

Ce site "européen" consacré aux légendes vient d'obtenir un "prix 2004" de France 3, récompensant le meilleur site internet en langue bretonne.

On y trouve des contes et légendes de différents pays d'Europe, Islande, Ecosse, Finlande, Bretagne et Italie. Dans chaque cas un petit échantillon de trois ou quatre récits est proposé. Pour la Bretagne, trois contes issus du Barzhaz Breizh sont disponibles.



Internet en bande dessinée



[www.langue-bretonne.com](http://www.langue-bretonne.com)

### Langue-bretonne

Sur ce site personnel, le journaliste et chercheur Fañch Broudic, présente ses recherches sur la pratique sociale du breton.

Sa thèse sur le sujet, soutenue en 1993, est brièvement exposée, avec la table des matières ainsi qu'une revue de presse.

Parmi un ensemble de rubriques non dénuées de polémiques, une bibliographie commentée rassemble un certain nombre d'ouvrages en rapport avec la langue bretonne. On pourra en particulier y lire avec intérêt une critique du "livre qui a fait du reuz", le "Chao e Kerz" de notre camarade Naig Le Gars.

**Livres**

♦ **Saint Yves et les Bretons (Culte, images, mémoire)**



En 2003, à l'occasion du septième centenaire de la mort de Saint Yves (Hélouin), le CRBC a organisé un colloque pluridisciplinaire, dans la capitale historique du Trégor (Tréguier), avec une trentaine d'intervenants. La publication des actes du colloque nous fournit une mise au point très intéressante, sous la direction de Jean-Christophe Cassard et de Georges Provost, brillamment introduite par un article du premier nommé : « Les dévotions de Saint Yves du Moyen Âge vers aujourd'hui ». L'action du saint sur le terrain s'est pratiquement arrêtée avec lui, faute d'avoir organisé la pérennité de ses œuvres, l'hospice de Kermartin, la formation des jeunes prêtres, les prédications.

Par contre, ses compatriotes en ont fait « le saint des Bretons », un vrai bouclier spirituel. Agrémenté par deux cahiers iconographiques en couleurs et de nombreuses illustrations et cartes, le livre se lit bien et embrasse l'énorme popularité d'Yves dans le Trégor et une bonne partie de la Bretagne, sa présence dans la littérature populaire et savante, qu'il s'agisse de la tradition orale ou de l'œuvre de Le Goffic, Le Braz, Queffelec ou d'Henri Polès.

(PUR, 368 p., 20 €)

J.J.M.

♦ **Carhaix et le Pôher, itinéraires intérieurs**



Il est temps d'évoquer ici l'intéressant ouvrage collectif consacré à Carhaix et au Pôher, dans le cadre de la publication annuelle de Speread Gouez (l'esprit sauvage). Le recueil présente d'abord en 11 articles le passé du « pays », de la préhistoire au réseau breton. Une seconde partie évoque artistes, écrivains et intellectuels, d'Armand Robin à Jean Kergrist. Jean-Yves Le Dizé présente quelques regards d'écrivains extérieurs, du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Un état des lieux culturels permet de cerner la dynamique présente du Pôher, tandis que la création demeure présente avec des textes littéraires et poétiques consacrés à Carhaix, au canal, aux légendes et... aux bars du pays. 240 pages passionnantes sur un pays qui veut vivre et créer, malgré tout.

(Speread Gouez, 240 p., 25 €, Egin/Carhaix)

J.J.M.

♦ **Les villes de Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle**



Les PUR mettent à la disposition du grand public, sous une forme condensée mais encore impressionnante (600 p.) la thèse de l'historien Claude Nierres (1987). L'ensemble des agglomérations bretonnes au XVIII<sup>e</sup> siècle est abordé.

La base de départ est le dépouillement systématique des registres de la capitulation, le principal impôt en milieu urbain de l'époque. L'auteur examine également l'économie bretonne au XVIII<sup>e</sup> siècle, le fonctionnement des administrations urbaines.

En 1789, la Bretagne, c'était quatorze villes de plus de 6 000 habitants, Nantes étant la plus grande, déjà (80 000 habitants).

La plupart d'entre elles croissent moins vite que la population bretonne dans son ensemble. C'est en partie lié à la situation de province maritime et frontalière, sensible aussi bien aux aléas politiques qu'économiques.

On se réjouira de pouvoir disposer enfin de ce travail historique important, à un prix abordable.

Jean-Jacques Monnier

(PUR, 600 p., 24 € (78 plans, cartes et documents divers))

♦ **Impressions de Bretagne**



Il s'agit d'un volume réunissant les articles consacrés par Anatole Le Braz (1859 - 1926) à la Bretagne et aux pays celtiques pour le « Journal des débats politiques et littéraires » et publiés entre 1894 et 1916.

Organe de publication des comptes rendus de séance de l'Assemblée nationale dès 1789, cette feuille parisienne s'est progressivement transformée en un vrai journal avec de fortes rubriques culturelles.

Il faut dire que le Trégorrois est à l'aise dans bien des genres littéraires, de la nouvelle au roman, du poète à la conférence, sans omettre son rôle de collecteur.

En s'adressant au public parisien cultivé, il veut faire connaître « sa » Bretagne dans toutes ses facettes : société, religion, littérature avec l'idée récurrente de la noblesse de cœur, de la grandeur d'âme des Bretons. Des notes de bas de page rendent les références de Le Braz intelligibles au lecteur du siècle suivant. Régis Louam a classé les articles par thème. La prose de Le Braz a gardé toutes ses qualités. La sensibilité de l'écrivain aux questions sociales frappe encore. Curieusement, l'auteur ne nous fournit pas de bibliographie et ne cite jamais les meilleurs ouvrages récents sur la question. Néanmoins, le recueil, comme Le Braz lui-même, ne manque pas d'intérêt, ni d'actualité.

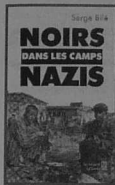
J.J.M.

(An Here, 278 p., 20 €)

28

Le Peuple breton - Mars 2005

♦ **Noirs dans les camps nazis**



Ce livre dévoile un aspect presque inconnu du drame de la Seconde Guerre mondiale : la déportation des Noirs dans les camps de concentration et d'extermination de l'Allemagne hitlérienne. Africains, Antillais, Américains, ces Noirs déportés souvent en raison de leur participation aux combats ou à des mouvements de résistance, furent mis au rang de bête parce qu'ils étaient noirs et ils furent sujets à toutes les humiliations.

Serge Billé, journaliste à RFO, nous offre un livre de taille modeste qui est cependant riche en aspects méconnus ou effacés des commémorations en tous genres. Sait-on que les fameuses lois allemandes de Nuremberg, réprimant les « non aryens » dès 1935, ne visaient pas que les Juifs mais concernaient aussi les Noirs installés à l'époque en Allemagne ? Ces Afro-Allemands, stérilisés de force, faisaient partie des premiers contingents de déportés vers les camps de concentration bien avant la Seconde Guerre mondiale.

On apprend aussi, quand on l'ignore, que les camps de concentration allemands n'étaient pas une invention des nazis. Les premiers furent construits dès 1904 en Namibie pour éliminer le peuple herero opposé à l'armée colonisatrice de Bismarck. Le gouverneur nommé par celui-ci pour « administrer » l'actuelle Namibie s'appela Heinrich Goering : le père du sinistre Hermann Goering ! Massacrés, affamés, déportés dans le désert dont on a pris soin d'empoisonner les puits, les Hereros furent aussi victimes de la stérilisation des femmes, menée sur place par l'un des généticiens allemands les plus influents de l'époque : Eugen Fischer, qui - rentré en Allemagne - collabora ensuite avec son assistant Josef Mengele, le futur bourreau d'Auschwitz.

Ce livre, ce sont surtout des histoires poignantes d'hommes et de femmes de couleur qui conurent l'horreur de la foie meurtrière des nazis jusqu'à ce que des GI noirs, engagés volontaires malgré la ségrégation qui régnait aux USA et dans l'armée américaine, participent à la libération des camps. Le 11 avril 1945, parmi les soldats américains qui entrent à Buchenwald, il y a un photographe. Il s'appelle William A. Scott. Il est noir...

Ronan Leprohon

(Editions Le Serpent à Plumes, Monaco, 158 p., 15,90 €)

J.J.M.

♦ **Conomor, entre histoire et légende**



Christiane Kerboul-Vihon aborde le cas de ce personnage historique, préfet du roi de Francs Childebert pour le Pôher. A-t-il été un politique adroit et ambitieux, ou une sorte de Barbé bleue sans scrupules que la légende a retenue. Devenue le maître des trois royaumes bretons continentaux de l'époque, il serait mort au combat contre Clotaire, roi des Francs vers 560. Dans la légende de Comouaille britannique, il serait devenu le roi Marc, époux d'Iseult et oncle de Tristan. En Haute-Cornouaille, on a gardé le souvenir d'un monstre, assassin de Sainte-Tréphine et du jeune Trémeur. Cette légende est très présente dans la tradition populaire, l'art religieux et le théâtre, comme le montrent des documents photographiques. L'auteur explique le passage d'un personnage à l'autre, lié aux pulsions et à la brutalité du premier, aggravé par une ambition sans scrupules.

(Keltia Graphic, 142 p., 14,20 €)

J.J.M.

♦ **Bergen-Belsen survivre aux camps nazis**



Il s'agit de la réédition, complétée, du témoignage d'Yves Léon, de Plouaret. Ce Breton d'origine très modeste s'engagea très tôt dans la Résistance. Dénoncé, il fut déporté et transféré dans le « camp suprême des atrocités », Bergen-Belsen, en Allemagne du Nord. Devant l'avance alliée, les survivants des autres camps y étaient transférés en grand nombre. Les Nazis voulaient donc faire disparaître le plus grand nombre de déportés le plus rapidement possible. Yves Léon a survécu à l'horreur. Il a voulu toute sa vie témoigner et continuer à le faire. La force de son témoignage est accrue par sa pudeur et sa sobriété, que l'on retrouve aussi dans le témoignage oral et en breton que Yves Léon a donné à Dastum. La description de la vie de paysans pauvres du Trégor avant-guerre et le témoignage de l'auteur sur la difficulté de sa réinsertion, après la guerre, sont aussi émouvants, précis, éclairants.

Le jeune qui rentre brisé, à 24 ans, prématurément vieilli, ne comprend plus le monde, qui lui-même ne le comprend pas et ne l'écoute pas. Les résistants glorieux sont ceux qui n'ont pas été pris, souvent grâce à une entrée tardive en Résistance. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'Yves Léon pourra, dans le cadre d'un engagement associatif intense auprès des anciens déportés et de leur famille, faire entendre sa voix revenue de l'enfer. Un enfer qui lui donne encore des cauchemars. Simone Veil, rare rescapée du même camp, souligne, dans sa préface, l'authenticité et l'émotion de ce témoignage d'un Breton.

(Skol Vreizh, 294 p., 20 €)

♦ **Recettes bretonnes de nos grands-mères**



Louis Gildas publie, aux Editions CPE, un beau livre de recettes, bien illustré de photos anciennes et soigneusement mis en page. Des notices résistent chaque plat dans son contexte familial et historique, d'après des souvenirs de l'auteur.

Les recettes sont assez simples et bien présentées dans des encadrés. La couverture cartonnée permet un usage fréquent, sinon quotidien. Une manière agréable d'aborder la culture bretonne.

(Editions CPE, Romorantin, 130 p., 23 €)

J.J.M.

29

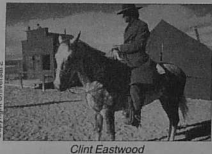
Le Peuple breton - Mars 2005

## Télévision

### LES TEMPS FORTS DE TV BREIZH EN MARS

**Les séries régulières**  
Tous les samedis à 20 h 50 :  
**COLUMBO** avec Peter Falk  
Tous les mardis à 20 h 50  
(à partir du 8 mars) :  
**LE GRAND PATRON**  
avec Francis Huster  
Tous les mercredis à 20h50 :  
**PERRY MASON** avec Raymond Burr  
Tous les vendredis à 20h50 :  
**LE JUGE EST UNE FEMME**  
avec Florence Pernel

**Le Cinéma**  
Jeudi 3 mars à 20h50 :  
**LE JOUET** avec Pierre Richard  
Dimanche 6 mars à 20h50 :  
**LE DIABLE PAR LA QUEUE**  
avec Yves Montand  
Lundi 7 mars à 20h50 :  
**SALE TEMPS POUR UN FLIC**  
avec Chuck Norris



Clint Eastwood

Lundi 14 mars à 20h50 :  
**L'HOMME DES HAUTES PLAINES**  
avec Clint Eastwood

#### La Fiction

Dimanche 13 mars à 20h50 :  
**NUREMBERG**  
avec Alec Baldwin

...

**Sans oublier des rendez-vous bretons**  
**TV BREIZH INFO**, l'actualité des cinq départements bretons, tous les jours à 18 h 40

**TV BREIZH SPORT**, l'actualité des sports en Bretagne, tous les dimanches à 18 h 55

**LE BRETON GOURMAND**, tous les samedis à 9 h 30

**TRO WAR DRO**, magazine d'actualité en langue bretonne, tous les samedis à 10 h



## Perry Mason parlera aussi breton

grâce à la diffusion en prime time d'une série américaine doublée en breton pour la première fois.

TV Breizh crée l'événement A partir du 2 mars 2005, la chaîne de Lorient propose à ses téléspectateurs de suivre tous les mercredis à 20 h 50, les aventures de Perry Mason en langue bretonne, grâce au double canal son des bouquets du numérique (version française sur le premier canal son et version bretonne sur le deuxième canal son).



Perry Mason

mière mondiale. Perry Mason est interprété par l'acteur américain Raymond Burr.

Les épisodes doublés sont ceux de la deuxième époque : "Le retour de Perry Mason", ce qui représentera 26 épisodes de 90 minutes chacun... en langue bretonne ! Du travail en perspective pour l'industrie du doublage en breton... ce dont on se réjouira sûrement du côté du Pôle image de Lorient.

R.L.

#### Comment sélectionner la version bretonne ?

Le deuxième canal son est accessible en faisant une petite manipulation via la télécommande (touche menu ou info). La version française est sélectionnée, dans la majorité des cas, par défaut. Il suffit donc de sélectionner la VO pour obtenir les dialogues en breton. TV Breizh est disponible sur TPS (canal 9), CanalSatellite (canal 29), les principaux réseaux câblés et TPSL.

30

Le Peuple breton - Mars 2005

## P.B. Services

### Festou-noz

Samedi 5 mars  
à LA MEAUGON (22)  
Salle polyvalente  
Fest-noz du Kan ar Bobl  
Org. Sonerier ha Kanerion Vreizh

à LA BAULE (44)  
Salle des Floralies à 21 h - 6 €  
Fest-noz avec Talar et Strobinnell  
Org. Ar Vro Wenn

à SAINT-JULIEN-DE-CONCELLES (44)  
Salle de la Quintaine à 18 h 30 - 7 €  
Fest-noz du muscadet nouveau millésime avec Termajik, Pavy-Schroeder, etc.  
Org. Bretagne Plus

à SAINT-LÉGER-LES-VIGNES (44)  
Centre culturel du Chai Gallais  
20 h - 6 €  
Fest-noz avec Courants d'airs  
Org. Association Les Arts

Samedi 12 mars  
à GRANDCHAMP-DES-FONTAINES (44)  
Salle Prévert au Complexe des Cent Sillons - 6 €  
Fest-noz avec l'Effet Matin, Duo Thomas, etc.  
Org. Association des parents d'élèves

Samedi 19 mars  
à QUIMPER (29)  
Au Chapeau rouge  
Fest-noz avec Hamon Martin Quintet  
Org. École nationale de musique

à SAINT-YVI (29)  
Salle communale - 21 h  
Fest-noz de clôture du Mois de la culture bretonne

au TEMPLE-DE-BRETAGNE (44)  
Salle des loisirs - 21 h  
Fest-noz avec les Berouettes, etc.  
Org. 02.40.57.01.87

Samedi 26 mars  
à SUCÉ-SUR-ERDRE (44)  
Salle de la Papetière  
Fest-noz-découverte avec Hengoat et Le Dissez, Sko, Kellan, etc.  
Org. Dastum 44

à VERTOU (44)  
Salle Sèvre-et-Maine - 21 h  
Fest noz avec Esquisse, Toul Karr, etc.  
Org. Quadrille Sèvre-et-Maine

Samedi 9 avril  
à REDON (35)  
Maison des fêtes - 22 h 30  
Fest noz vras du 50<sup>e</sup> anniversaire avec Ar Men Du, Bagad Nominoe, etc.  
Org. Cercle celtique de Redon

### Théâtre en breton



Strollad AR VRO PAGAN présente  
**BREIZH AKTU 70-80**  
Dimanche 6 mars  
à BERVEN-PLOUZEVEDÉ (29)  
Salle Mil Ham à 15 h 30

Samedi 12 mars  
à MILIZAC (29)  
à la mairie à 20 h 30

PEZHIU-C'HOARI NEVEZ  
Dimanche 3 avril  
à SAINT-POL-DE-LEON (29)  
Salle Sainte-Thérèse - 15 h

### FESTIVAL DE THÉÂTRE EN BRETON EN CORNOUAILLE

Samedi 5 mars  
à SAINT-YVI (29)  
20 h 30 - Strollad Speied

Dimanche 13 mars  
à ELLIANT (29)  
17 h 30 - Salle communale  
Théâtre du Trégor

Jeudi 24 mars  
à MELGVEN (29)  
20 h 30 - Salle communale  
Strollad Plomelin

31

Le Peuple breton - Mars 2005

### Stages de breton



Séjours linguistiques en breton organisés par Ti ar Vro Bro-Leon à LESNEVEN 18-23 avril  
Vous apprendrez le breton et vous voulez parler et vivre en breton pendant une semaine dans un environnement bretonnant.  
Ces séjours sont pour vous. Pendant une semaine vous aurez le matin des cours de breton et l'après-midi diverses activités en breton (théâtre, chants, visites, jeux) et vous serez hébergés dans des familles bretonnantes.  
Prix du séjour hebdomadaire : 250 €  
Tél. 02.98.83.30.41



Stumdi, l'organisme de formation en langue bretonne depuis 20 ans, vous propose une formation bilingue français-breton

Formation longue 6 mois  
840 heures. Tous nouveaux  
du 1<sup>er</sup> octobre 2005  
au 13 avril 2006  
à LANDERNEAU (29)  
et PLOEMEUR (56)

Tél. 02.98.21.39.94

### Cinéma en breton

Le vendredi 18 mars  
à NORT-SUR-ERDRE (44)  
2<sup>e</sup> festival de cinéma polyglotte  
Films en anglais et en breton  
20 h. Cinéma Paradiso - 4,50 €

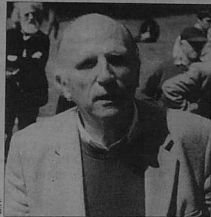
### PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

A notre local de Saint-Etienne, Nadhe assure le secrétariat du Peuple breton tous les jours du lundi au vendredi inclus, de 9 à 13 h et de 14 à 18 h.  
Si vous avez besoin de précisions concernant les abonnements ou la vente en kiosque, envoyez des renseignements divers, n'hésitez pas à appeler au 02.98.61.54.11.

## La page du PB

### Merci Joël

Notre ami Joël Guégan, qui était directeur de notre publication depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993 a souhaité ne plus exercer cette responsabilité. Il avait été, avant cette date, l'adjoint de Jean-Jacques Monnier auquel il succéda après le congrès de 1992 de l'UDB. Les "années Guégan" ne furent pas de tout repos pour notre journal, maintenu par lui contre vents et marées. Des marées particulièrement pétilleuses d'ailleurs, puisque l'extrême droite, française ou bretonne (mais n'est-ce pas la même chose ?), tenta de frapper le PB là où il était le plus fragile. Non pas sur sa liberté d'expression, qui resta totale "sous Joël", ni sur son ton que Guégan voulait satirique, sans renoncer au sérieux des analyses mais sur les finances de la publication ! Pour cela, le moyen des procédures abusives aurait pu être efficace, car même lorsque le PB gagnait ses procès, les frais de sa défense restaient à sa charge... On a vu, dans l'histoire de la presse militante, plus d'un journal disparaître de cette façon.



Joël Guégan restera, dans l'histoire déjà longue du "Peuple breton", celui qui fit respecter le journal et vint à bout de ses détracteurs, en gagnant de difficiles procès. Beaucoup ont encore à l'esprit sa silhouette solitaire sur les marches du palais de justice de Saint-Brieuc, en 1997, venant à la rencontre des militants qui l'attendaient, avec sur le visage le sourire bien connu de ceux qui ne veulent pas se prendre trop au sérieux, mais aussi toute la satisfaction d'une détermination victorieuse.

Après six années de responsabilités, Joël Guégan désira, au congrès de Brest de l'UDB, partager la tâche avec moi, alors que je reprisais place dans l'équipe du PB. Grâce à Joël, ses responsabilités furent clairement établies : il continuait d'être directeur de la publication (avec ce que cela implique de responsabilités légales) et j'en devenais le rédacteur en chef, une fonction distincte que notre magazine n'avait pas encore expérimentée. Dois-je dire que pas une seule fois notre travail n'eût à souffrir du moindre désaccord entre nous, depuis janvier 1999 ?

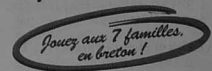
Merci donc à Joël Guégan, remplacé désormais par Robert Pédron dans sa responsabilité directoriale. Le PB continue, pour ses lecteurs et pour la Bretagne.

Ronan Leprohon

### Résultats du jeu du PB de février

Les cinq gagnants des disques de musique irlandaise de notre jeu du mois dernier sont, par tirage au sort : Françoise de Brest (29) qui recevra le quadruple CD qui constituait notre premier lot. Bravo ! Par ailleurs, ont aussi gagné un CD irlandais : Belg, de Plahedol (22) ; Glen, de Poullan (29) ; Claude, de Pontivy (56) et Miraillet, de Larmor (56). Nos félicitations à ces gagnants qui recevront, comme annoncé, leur lot par voie postale.

### Jeu du mois de mars

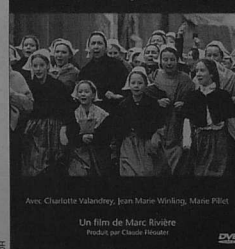
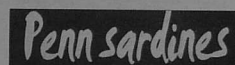


Le PB de ce mois de mars propose dix jeux de "Sept familles", un jeu de cartes très simple, dont toute le monde connaît la règle ; mais qu'il nous vous offrons en version bretonne, consacrée (actuellement oblige !) aux jeux de sept régions d'Europe. C'est une édition de "Keit vimp bev".

Comme d'habitude, vous jouez sur papier libre avec vos nom, prénom et adresse. Nous clôturons le jeu le 29 mars inclus, date limite pour la réception de vos participations au tirage au sort. Une seule adresse à utiliser : Le Peuple breton, BP 1, 29850 Gouesnou. Nous publierons les gagnants des dix gagnants dans le prochain numéro.

## DVD

### La révolte des "Penn sardines"



Une fiction, un contexte historique, des faits réels, d'autres romancés, le tout étroitement mêlé. Douarnenez, on connaît ! Sur fond de grève des sardinières, **Penn sardines** retrace l'histoire de Jeanne Le Meur, jeune veuve de marin-pêcheur, tiraillée entre le désir de voir son fils de dix ans connaître un meilleur destin que son père, et la solidarité de classe.

C'est au moment où Jeanne (Carole Richert, remarquable) accepte le poste de contremaîtresse – une place exposée ! – pour pouvoir payer les études de son fils, qu'éclate, en 1924, la grande grève des penn-sardinières. Les ouvrières se révoltent contre leurs salaires misérables et leurs conditions de travail extrêmement pénibles. Après un moment de doute qui la voit s'affronter à la meneuse Soizig Le Bihan (Charlotte Valandrey, excellente), Jeanne Le Meur saura trouver la force de caractère pour rejoindre ses sœurs en lutte et reconstruire l'amour auprès de Paul Thirion, le responsable syndical de la CGTU, venu organiser la grève... Prenant peu à peu conscience de leur exploitation en tant qu'ouvrières, femmes et bretonnes, les **Penn sardines** iront jusqu'à réclamer le droit de vote... Pensez donc !

Douarnenez la Rouge – première ville de France à s'être donnée un maire "bolchevique", pardon, commu-

niste – sert de toile de fond au téléfilm réalisé pour France 3 par Marc Rivière, sur un scénario de Jean Bouchaud, et aujourd'hui disponible en DVD.

Rythmant le dur labeur des ouvrières ou punctuant leur révolte, le chant occupe une grande place dans ce téléfilm bien réalisé. La **Gwerz Penmarc'h** ou **Le temps des cerises** lui apportent un supplément d'âme. Et quand Soizig entonne ce cri de colère qui mettra le feu aux poudres – "Saluez, riches heureux, ces pauvres en haillons/Saluez, ce sont eux qui gagnent vos millions", un chant aux accents anarchistes interdit dans les usines, l'émotion est palpable.

Lasses de travailler dix heures par jour "pour du beurre", les sardinières réclament une augmentation à leur arrogant patron qui ne leur rend que le mépris et le chantage à l'emploi... Quatre-vingt ans après cette grande grève qui marqua les esprits, il n'est pas certain que les choses aient fondamentalement changé en Bretagne et **Penn sardines** conserve (si l'on ose dire) une dimension sociale très actuelle. Un DVD à regarder dès le 8 mars prochain – pour la Journée mondiale de la Femme – et à se repasser de temps en temps tout au long de l'année. Pour ne pas oublier qu'il y a encore du chemin à parcourir...

Pierre Morvan

### LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH

Mensuel  
Rédaction : BP 1 - 29850 GOUESNOU  
Fax 02.98.37.91.74  
Directeur de la publication : Robert Pédron  
Rédacteur en chef : Ronan Leprohon  
Rédacteur-adjoint : Jean-Jacques Monnier  
Responsables de rubriques : Hervé ar Gall, Pascal Meur, Alain Cedotto, Yann Fével, Ilyse Yves Jardin, Ronan Pagan  
Correspondants : Dans les Balkans : Jean-Arnaud Dérens  
En Catalogne : Philippe Liria  
En Occitanie : Gérard Taull  
Critiques de disques : Bretagne : Pierre Morvan  
Celtie : Philippe Coupat  
Pays basque : Alain Hervochon  
Critiques de livres : Jean-Jacques Monnier  
19 Penn ar Pave - 22300 Lannion  
Livres en breton : Hervé Lannuzel  
27 boulevard Laennec - 35000 Rennes  
Responsable publicité : Ronan Leprohon, au journal  
Editeur : Presses populaires de Bretagne  
CPAP - 66132  
Impression et routage : Imprim - 22140 Cavan  
Abonnements, administration : 9 rue Pinot-Duclos - 22000 SAINT-BRIEUC  
Tel/Fax : 02.96.61.54.11  
Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2005

### Abonnez-vous au Peuple breton

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_

Souscrit un abonnement  
 un réabonnement  
 - tarif normal : 30 €  
 - tarif de soutien : à partir de 33 €  
 - étranger par avion : 40 € et plus  
 à partir du n°..... inclus.

Prélèvement automatique mensuel  
 minimum : 3 €  
 de soutien : 4 € - 5 € - 6 €  
 (Joindre un relevé d'identité bancaire)

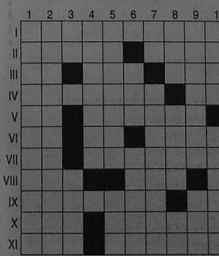
Les chômeurs et les étudiants peuvent bénéficier d'une réduction de 50 % sur justificatif.

Ci-joint le règlement par :  chèque postal  chèque bancaire  mandat-lettre  
 à l'ordre du "Peuple breton/Pobl Vreizh" - Administration :

9 rue Pinot-Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76 V

### Mots croisés n° 176

(Toutes les réponses sont en français)



**HORIZONTALEMENT :** I. Commune du sud de la Bretagne - II. Étro roublard ; Pays celtic - III. Termination féminine ; Peuple du Biafra ; Choix postal - IV. Vient de ravager le littoral indonésien ; A la mode - V. Les anciens Bretons construisaient des édifices spéciaux pour eux ; Ce qu'était le conteur breton à la veillée - VI. Élément chimique ; Plus large qu'un département - VII. Déménie - VIII. Refus sans cœur ; Apprécier - VIII. Petite ville belge du Hainaut ; Fatigué - IX. Peuvent prendre Bécassine comme idole ; Non doublé - X. Pour s'exprimer, le bulletin de vote lui est préférable ; Va mieux - XI. Historien des classes rurales en Bretagne ; Hérétiques célèbres.

**VERTICALEMENT :** 1. Aujourd'hui, on les dit parfois "brittophones" - 2. Elle portait une coiffe spéciale pour son deuil - 3. Coutumes ; Promptitude - 4. Se plaindre - 5. Il leur arrive de ne pas l'être à la campagne ; Adjoint du secrétaire le plus important - 6. S'occupe de

notre santé ; Travaille dans un abattoir - 7. Élément chimique bien éclairant ; Fleuve russe navigable sur plus de 3 000 km - 8. D'un auxiliaire ; Dans certains poèmes en vieux breton elle est intérieure ; Ile - 9. Ennemie ; Au Moyen Âge, les Bretons razziaient l'Anjou à sa recherche - 10. En cas de montée des eaux marines, elle sera la première île bretonne engloutie ; Armes de coq.

Ronan Pagan

### SOLUTION DU N° 175

Horizontalement : I. ATLANTIQUE - II. FRANCE ; ULM - III. RE ; TITI - IV. IMOLA ; EMIS - V. KABIGS ; PMS (Préparation militaire supérieure) - VI. AS ; GEAL - VII. CONCERTO - VIII. NARVIK ; LUN (Lun) - IX. DU ; EE ; OMS (Organisation mondiale de la santé) - X. ETE ; AMI - XI. ROSIERISTE.  
Verticalement : 1. AFRIKAANDER - 2. TREMAS ; AUTO - 3. LA ; OB ; CR (Conseil régional) ; ES - 4. AMPLI ; OVE - 5. NE ; AGONIE - 6. TE ; CK (République tchèque) ; AR (Argon) - 7. TE ; GE ; MI - 8. QUIMPERLOIS - 9. ULTIMATUM - 10. EMISSIONS.

## Musiques de Celtie

**GWENDAL - War-raog**, Tempo Maker  
Stern Production STE 26568 2



Ils avaient fait les beaux jours du *revival* celtique dans les années 70-80 et depuis avaient mis en sourdine par chez nous leur musique jazz-celtique, préférant poursuivre leur carrière en Espagne.

Retour sur le devant de la scène en ce début 2005 avec la sortie d'un nouvel opus *War-raog*, le douzième quand même, qui nous fait de nouveau vibrer au son de la flûte aérienne de Youenn Le Berre et de ses cinq acolytes.

La nouvelle formation n'a d'ailleurs plus grand-chose à voir avec le Gwendal d'il y a trente ans puisque seul le leader Y. Le Berre est encore là, aux commandes comme il se doit, entouré de musiciens dont certains ne sont pas tout à fait des inconnus : Ludo Meslin ou David Rusaouën.

De nombreux invités également parmi lesquels Ronan Le Bars ou Vincent Leutrau. Et la présence de Robert Le Gall, un ancien de la formation.

Véritable homme-orchestre du groupe, Youenn Le Berre signe la quasi-totalité des titres de cet album qui distille une musique ensorcelante qui nous balade de Bretagne (*Suite d'Arre*) en Irlande (*Stone Eire*), dans d'énigmatiques terres de brumes et de landes, passant d'un folk rock "stivellien" à des atmosphères éthérées à la Clannad.

Celtique est le mot qui convient pour qualifier cette musique qui fait même une incursion jusqu'en Galice avec *La Niña del Norte*. Pour un retour, c'est un retour tout à fait réussi. Espérons que ces six-là daigneront pousser jusqu'en Bretagne pour y apporter la richesse de leurs sonorités.

**NOLLAIG - Under a pale moon**, (Wren Records WRCD 1403 - Distribution Keltia)



Nouvelle venue sur les scènes irlandaises, voici la jeune et jolie Nollaig Broily qui nous propose depuis quelques semaines un délicieux album, intimiste au possible : *Under a pale moon*.

Du talent, elle en a à revendre, cette jeune femme capable de passer de la flûte à la harpe ou au piano tout en chantant d'une voix délicate et parfaitement posée.

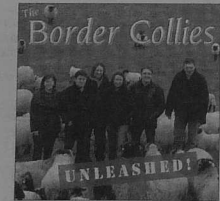
Une majorité de traditionnels, certains hyperconnus, et quelques morceaux originaux de la main de Nollaig elle-même forment un ensemble absolument charmant. *Will you go lisse* qui ouvre l'album laisse entrevoir ce que sera celui-ci, une suite de touches sensibles et raffinées. Vient ensuite *Mná na hÉireann*, véritable hymne aux femmes d'Irlande, une interprétation poignante sur laquelle Nollaig nous prouve qu'elle est aussi une pianiste et une harpiste douée. Et comment passer sous silence *Mo Ghile Mear* popularisée par les Chieftains ? Superbe.

La voix de Nollaig Broily fait penser tantôt à Mary Black, tantôt aux débuts de Clannad. Autre très beau morceau : *Let me be*, composé par Nollaig.

Asseyez-vous dans la pénombre un verre à la main, face à une cheminée dans laquelle rougeoie un feu de tourbe. Vous êtes assis et transportés au fin fond du Connemara ou du Donegal.

Nollaig Broily : un nom à retenir.

**THE BORDER COLLIES - Unleashed!**  
(Autoproduit BO 001 - thebordercollies@eircom.net)



Habituellement les Border Collies sont des chiens gardiens de moutons. Est-ce parce que Colm O'Donnell, le leader du groupe, exploite une ferme ou parce qu'ils se sentent gardiens de la tradition que les six membres du groupe The Border Collies ont choisi ce nom ? Difficile de le dire.

Issus pour la plupart des comtés Sligo et Mayo dans l'ouest irlandais, ces musiciens nous servent sur ce premier album une musique impeccable. Il faut dire qu'à l'origine de ce disque ce jeune groupe formé en 2002 a gagné un concours de musique dont le prix était justement l'enregistrement du présent CD.

Colm O'Donnell est loin d'être un inconnu en Irlande, puisqu'il a déjà produit un excellent album *Farewell to Evening Dances* et que c'est un talentueux flûtiste et un chanteur de renom. Il est secondé par sa fille Siobhán (chant et bodhrán), Theresa O'Gra-

dy (banjo) Shane McGowan (guitare), Declan Payne (accordéon) et Maria Lynn (bouzouki et claviers).

Subtils entrelacs d'instrumentaux et chansons sur lesquelles la voix chaude de Colm donne la réponse à celle de sa fille, tandis que le banjo de T. O'Grady instaure une rythmique implacable, cet album fait la part belle aux traditionnels parfois revus et corrigés façon folk. Ainsi *Wild Mountain Thyme* qui donne à entendre la voix haut placée de Siobhán. De toute beauté.

The Border Collies ont été comparés ici ou là à Bothy Band, parallèle pas si faux que cela. Un gage de qualité en tout cas.

**BLAIR DOUGLAS - Angels from the ashes**, (Ridge Records RR 029 - Distribution Keltia)



Des racines familiales dans les Hébrides (Skye et Uist), le jeune Blair Douglas tombe un jour en admiration devant un accordéoniste de l'île de Lewis. Son avenir est scellé : il sera accordéoniste lui aussi.

Après avoir fondé en 73 avec les frères MacDonald le groupe *Runrig* avec lequel il jouera quelques années, il participe à la création de *Maclialla et Cliair*, tout en poursuivant une carrière solo. Trois albums à son actif depuis 84 : 2004 voit la naissance de *Angels from the ashes*.

B. Douglas a été fortement influencé par la musique de caléidi et cela s'entend tout au long du présent album. Mais le passage par *Runrig* et son folk rock a aussi laissé quelques traces.

Les airs lents, valse et reels se succèdent, laissant parfois la place à des morceaux plus marqués. *La fleur de bayou noir*, chanson cajun en est un, tout comme *The Celtic Cajun* ou *Sonamarg* à la mémoire d'une jeune Écossaise disparue en Inde. Plus curieux Mr Morrison, morceau ouvertement jazz, semble ici incongru.

Enfin il faut souligner la beauté de *Angels from the ashes* qui donne son titre à l'album, air composé (comme l'essentiel de l'album) par Blair en hommage aux victimes du 11 Septembre. L'intro au violoncelle et à la flûte est bouleversante. Une musique qui vient du cœur et touche au plus profond de l'âme.

Dire encore que le nombre de musiciens invités (une trentaine) est impressionnant. Dommage que la jaquette soit si triste pour une musique aussi vivante.

Philippe Cousin

**GWENDAL - « War Raog »**  
(Production Sterne, Sony Music, STE 26568 2)



An distro, le retour, bref the come-back dites le comme vous voulez, mais saluez comme il se doit cette réapparition inespérée. Gwendal, c'est l'un des groupes phare du renouveau de la musique bretonne, apparu dès le début des années 70, dans le sillage de Stivell. Tri Yann hag all... En moins d'une dizaine d'années et avant de se faire des plus discrets, Gwendal a semé sur sa route quelques perles blanches, dont le fameux et toujours aussi percutant « *Gwendal 4* », avec ses titres *déjà*, « *Les mouettes s'battent* », « *Le reggae gai de Guéret* », « *Bee New* »...

« *War Raog* » renoue plutôt avec les premiers enregistrements de Gwendal : un jazz-rock puissant et plein de celtitude, à l'accent irlandais prononcé. Une musique inspirée, en même temps enflammée et réfléchie, imaginative sans insulter la tradition. Une musique qui parle tout à la fois à l'âme et aux jambes. Comme au bon vieux temps (!), la flûte exubérante de Youenn Le Berre virevolte et s'impose sans peine, pour notre plus grand plaisir. Les instrumentaux s'enchâssent à un rythme soutenu, sauf quand ils s'effacent devant la voix troublante de Bénédicte Lécroart, pour « *La Niña del Norte* », une ballade galicienne écrite par Hughes de Courson. Un album de retrouvailles, autant dire l'émotion et la fête !

**BELL CEIL - « Un Corps (gautier le ressuscité) »**  
(Production Sterne, Sony-BMG, STE 26571 2)



« *TREVIDY - « S'il n'y a que moi... »* (Kerig, Distribution Coop Breizh)

Olivier Trévidy s'est distingué, il y a à peu près un an et

## Telaouit

par Pierre Morvan

ARNAUD MAISONNEUVE

On lui doit Cabestan, créé il y a plus de vingt ans avec quelques amis et qui demeure l'un des meilleurs, sinon le meilleur, groupes de chant de marin actuels en Bretagne. On lui doit quelques écrits, souvent drôles. On lui doit aussi et surtout, un beau disque dédié à la langue bretonne, « *War Vord ar Mor* » (\*), une sorte de blues breton qui nous parlait de la mer et des drames qu'elle provoque...

Arnaud lutait depuis des années contre la maladie. Aujourd'hui, avec sa disparition survenue beaucoup trop tôt, c'est toute la Bretagne musicale qui a le blues...

dem, en raffant, pour son promoteur « *Et si un jour...* », le Grand Prix de l'Album en Bretagne et Muzik e Breizh, catégorie « Chansons », et, dans la foulée, le prix « premier disque ». Il revient avec un CD quatre titres, en attendant son nouvel album, auquel il travaille actuellement. Deux chansons inédites sur ce petit « *morceau de lui-même* », « *S'il n'y a que moi...* » et « *Les confessions d'un con* », amère tranche de vie d'un dissipé « *pitieux* » et repentant... Mais non, Olivier, l'es pas tout seul... Des chansons à textes sincères et émouvantes. Une dernière assez rare pour être signalée.

La musique ? Un rock touffu, tantôt songeur, tantôt baroque... Souvent rageur, parfois mélancolique. Dissonant, fulgurant... Les paroles ? Une interrogation torturée sur la condition humaine ? Un hymne à la vie et à l'amour ? On s'identifie à « *Gautier le ressuscité* », on vit ses craintes, ses plaisirs, ses espoirs, ses fariboles... Une peinture réaliste, parfois crue, parfois tendre et au bout du compte optimiste... La vie ne vaut rien, mais rien ne vaut la vie. C'est Gautier, l'homme « *debout* » qui nous le dit.

**BELL CEIL - « Un Corps (gautier le ressuscité) »**  
(Production Sterne, Sony-BMG, STE 26571 2)



« *TREVIDY - « S'il n'y a que moi... »* (Kerig, Distribution Coop Breizh)

Olivier Trévidy s'est distingué, il y a à peu près un an et

musique et des arrangements de... Bell Ceil

« *Un Corps (gautier le ressuscité)* » (Production Sterne, Sony-BMG, STE 26571 2)

**BELL CEIL - « Un Corps (gautier le ressuscité) »**  
(Production Sterne, Sony-BMG, STE 26571 2)



« *TREVIDY - « S'il n'y a que moi... »* (Kerig, Distribution Coop Breizh)

Olivier Trévidy s'est distingué, il y a à peu près un an et

ton écrivain, « *Les vieux de chez moi* », et s'accompagne également à la guitare acoustique.

Une voix à la Vincent Delerm, un jeu de guitare très délié, salué par Sôg Sibéri en personne et des textes qui invitent au voyage ou à la réflexion, ou aux deux en même temps. A la recherche du temps perdu, aussi : « *L'île* », « *Les pous-sières de Bagdad* », « *Nouveaux Rois* », et un instrumental, qui fleurit bon la Bretagne, « *La trace* ». Du potentiel...

**RED CARDELL - « Bal à l'Ouest »** (Avel Ouest, Coop Breizh)



« *Nous nous réclamons de plus en plus de la musique à danser et pensons à travers elle cultiver un son et une énergie propres à Red Cardell*... ». Dou la présence subliminale des Scars Goadec en intro et l'influence marquée des Frères Morvan sur le premier titre, « *Joli Coucou* ». Dou le titre de ce nouvel album, très très live, enregistré au festival de Cornouailles, « *Bal à l'Ouest* » - à l'ouest de Vitré sûrement - un pays où, dit-on, il pleut tout le temps, et qui sont bon le Kraz Breizh et les Monts d'Arée...

Côté son, et côté énergie, aucun doute, ça y va, ça bouge, ça démine... Sur scène, Red Cardell donne toute sa mesure et « *ça fait du mouvement* », bref ça cogne ! Et la reprise des « *Gueux* », de l'an dix - « *Si mille choses* » de « *I closed my eyes* », de « *We've got to be alone* » donne aux trois musiciens du groupe, totalement en phase avec un public déchaîné, l'occasion de nous offrir une nouvelle déferlante. Une guitare, un accordéon, une batterie, et bien sûr la voix de Jean Pierre Rieu et tout à coup, tout devient chaud, oui très « *Chou* ». En prime un bonus à la bombe et l'annonce d'un prochain album sur lequel travaille le groupe. La pied qui !

« *TREVIDY - « S'il n'y a que moi... »* (Kerig, Distribution Coop Breizh)

Olivier Trévidy s'est distingué, il y a à peu près un an et

# VIN MOMENT DE PLAISIR

**COAT-ALBRET**  
CIDRE BOUCHÉ DE BRETAGNE

LOÏC BERTHELOI - Artisan-cidrier  
Cellier du Bois d'Albret - 35137 BÉDÉE

Tél. 02 99 09 05 78

